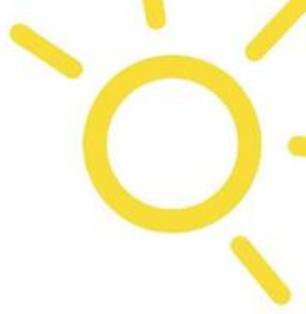


Groupe d'Action Locale Îles et Estuaires Charentais



Mardi 17 juin 2025 à 9h00

Au Foyer Rural de la commune du GUA



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Ordre du jour

1 - Généralités liées au programme

Validation du CR de la précédente réunion

Validation de la composition du GALIEC

Point sur la stratégie

2 - Projets soumis au vote

2 dossiers proposés pour sélection

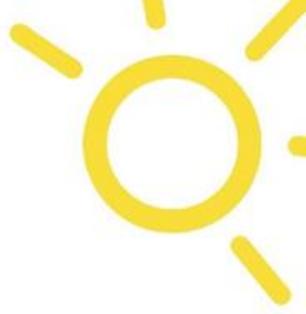
1 avenant à valider

5 dossiers proposés en opportunité

3 - Visite de la ferme de Mam'Adiza



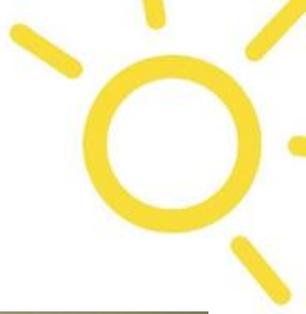
Validation du CR de la séance du GAL du 25/03/2025



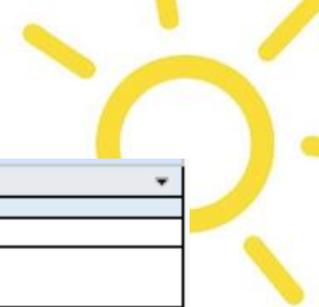
1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 11

Généralités liées au programme

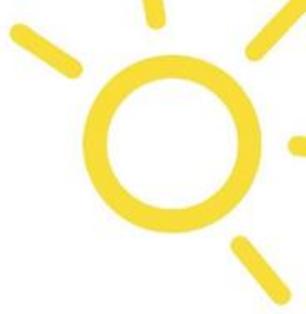


Nouvelle composition du GAL Iles et Estuaires Charentais



GROUPE D'INTERET 1 : collège public			
Nom Prénom	Intervenant en qualité de...	Nom Prénom	Intervenant en qualité de...
FERCHAUD Pascal	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique	GOUGNON Lysiane	Maire de Sablonceaux
BERNARD-BARTHE Pierre	Adjoint au maire de Saint-Augustin	PORTIER Myriam	Maire de l'Eguille-sur-Seudre
RIMBAULT Raynald	Conseiller municipal de Royan	CANOVA Annick	Conseillère communautaire CARA
GRASSET Alain	Maire de Talmont-sur-Gironde	CARRE Michèle	Elue communautaire CARA déléguée à l'agriculture, l'ostréiculture et la ruralité
BOURBIGOT Sébastien	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	GIREAUD Isabelle	Conseillère déléguée de la communauté d'agglomération Rochefort Océan
MAUGAN Claude	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	PACAUD Lionel	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan
BESSAGUET Bruno	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	DEMENE Lydie	Maire de Port-des-Barques
LESAUVAGE Thierry	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	BURNET Alain	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan
PARENT Michel	Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron	SUEUR Christophe	Vice-Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron
BRECHKOFF Thibault	Vice-Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron	ROBILLARD Patrice	Vice-Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron
BROUHARD Patrice	Président de la communauté de communes du Bassin de Marennes	BOMPARD Alain	Vice-Président de la communauté de communes du Bassin de Marennes
RABELLE Dominique	Conseillère Départementale	BRACHET Anne	Conseillère Départementale
GROUPE D'INTERET 2 : collège privé			
Nom Prénom	Intervenant en qualité de...	Nom Prénom	Intervenant en qualité de...
DUPONT Jean-Michel	Vice-Président de l'association Saint-Georges Voiles	BROCHON Jean-Pierre	Secrétaire de l'association L'huître pédagogique
DAUTRICOURT Arnaud	Responsable de production culturelle de la Corderie Royale	BOURNEL Caroline	Directrice de la Fédération départementale des chasseurs de charente-Maritime
HERBAUT Emrick	Directeur adjoint de l'Office de tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes	GUENEBAULT Cécile	Directrice adjointe de l'Office de tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes
MARIOT Emilie	Coordinatrice de l'association Ile d'Oléron Développement Durable Environnement	GAUDIN Zachary	Chargé de projets de l'association Ile d'Oléron Développement Durable Environnement
VINS Jérôme	Directeur du centre socioculturel Georges Brassens de Saint-Sulpice-de-Royan	RICHY Emmanuel	Membre de l'Association Patrimoine Saint-Seurin d'Uzet - Auberge-Musée du Caviar et de l'Esturgeon
JANNY Jean-Christophe	Directeur général de l'Association pour le Traitement, l'Accompagnement, les Soins et le Handicap	LEPLUMEY Krystal	Directrice des administratives et financières de l'Association pour le Traitement, l'Accompagnement, les Soins et le Handicap
BOSSERT Myriam	Directrice de ADCR Services	PARIS Delphine	Présidente de ADCR Services
MARION Dominique	Administrateur de la fédération régionale d'agriculture biologique de Nouvelle-Aquitaine	GORICHON Frédéric	Président du groupement d'éleveurs du marais de Brouage
BENARD Eric	Entrepreneur Ostréicole	GACHIGNAT Fabienne	Agricultrice
THEMIER Fabrice	Président de la Coopérative agricole d'Approvisionnement et d'Achat en Commun	MARTINEAU Jean-Dominique	Directeur de la Coopérative agricole d'Approvisionnement et d'Achat en Commun
CARDINAL Renaud	DG UWL Surfboards	QUIQUE Rémi	Chef de projet UWL Surfboards
FAYOLE Jean	Membre du Conseil de Développement Royan Atlantique	DUJARRIC DE LAGARDE André	Président du Conseil de Développement Royan Atlantique
METAIS Michel	Secrétaire du Conseil de Développement Rochefort Océan	BOUCHER Christophe	Membre du Conseil de Développement Rochefort Océan
DUFOUR-FRAS Delphine	Elue de la Chambre des métiers et de l'artisanat	DOMBRAY Pauline	Elue de la Chambre des métiers et de l'artisanat
THIBAUDEAU Fabrice	Elu de la Chambre d'agriculture		
RENOUF Gilles	Elu de la Chambre du commerce et de l'industrie	BOSI Alain	Elu de la Chambre du commerce et de l'industrie

Validation de la nouvelle composition du GAL Iles et Estuaires Charentais

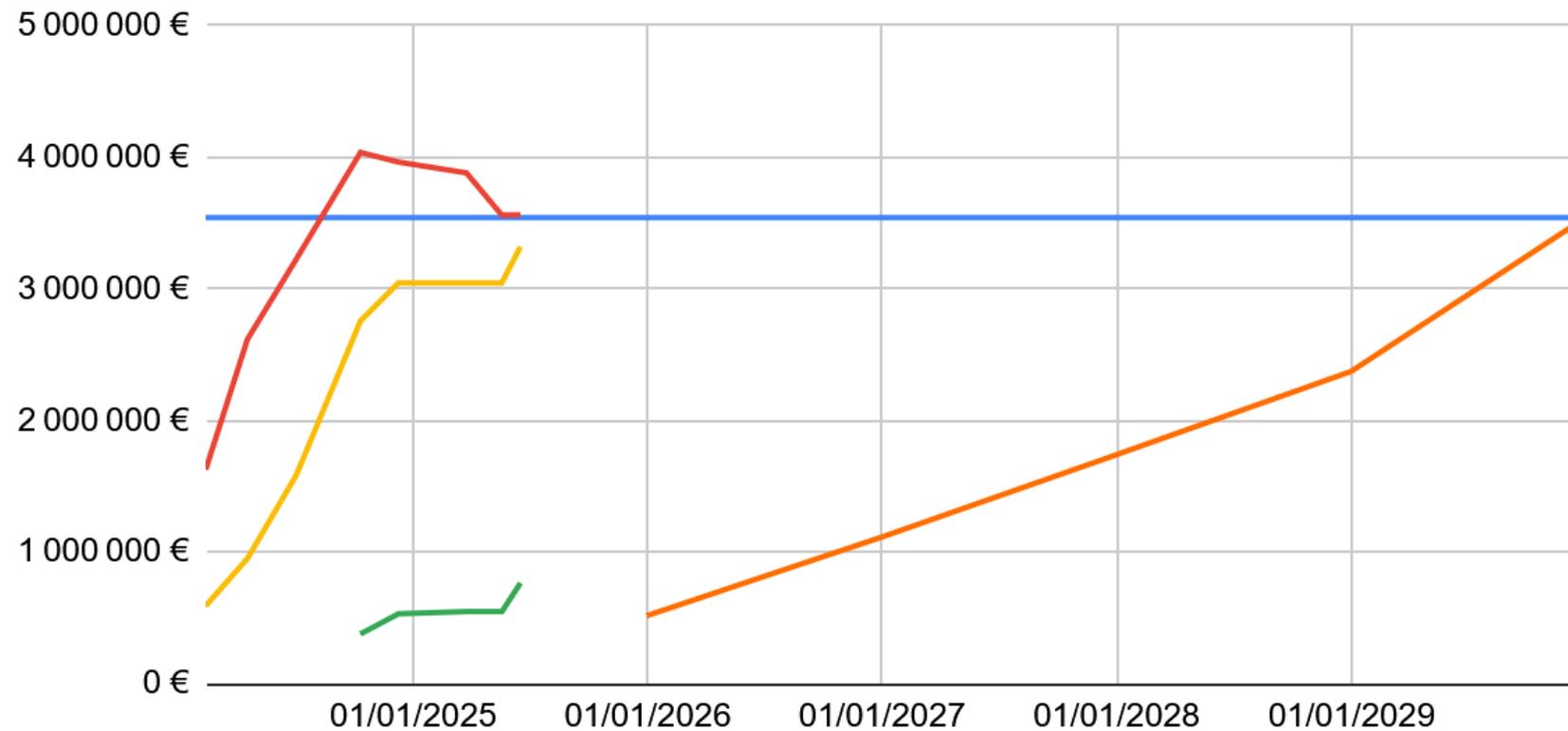


- A. Oui
- B. Non
- C. Abstention



Point sur la stratégie

Suivi de la consommation FEDER 2024 - 2029



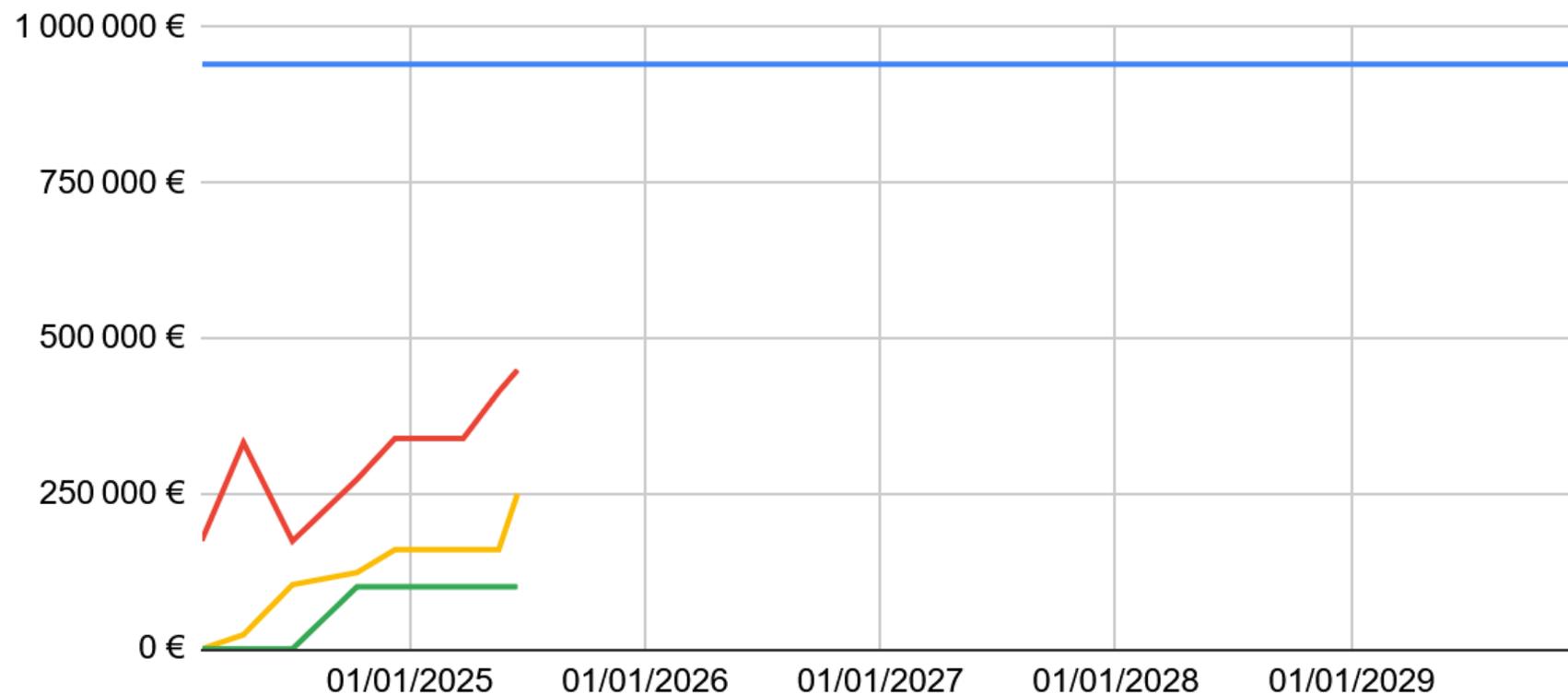
— FEDER maximum — FEDER déposé — FEDER opportunité — FEDER retenu
— Objectif de paiement

- Baisse anticipée qui se produit (ajustement progressif prévisionnel / réalisé)
- Tous les projets de liste d'attente FEDER 1 peuvent passer



Point sur la stratégie

Suivi de la consommation FEADER 2024 - 2029 (HORS AT)

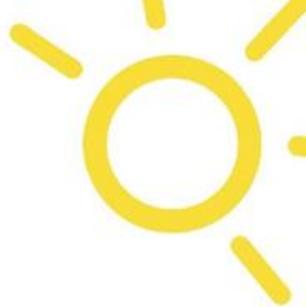


(dont AT)

— FEADER maximum — FEADER déposé — FEADER opportunité — FEADER retenu

- Accélération de la sollicitation sur la FA6 “Agri, Alim, Circuits-courts”
- Sollicitations déséquilibrées:
 - 5% FA5 “Filières innovantes”
 - 99% FA6 “Agri, Alim, Circuits-courts”

⇒ **Principe de libre transfert entre FA 5 et 6 souhaité par le GAL**
- 520 000 euros encore disponibles



Point sur la stratégie:

- Principe de libre transfert entre les FA FEADER
- Atelier de travail le lundi 7 juillet à 14h (MIS de Marennes)
- Fermeture de la liste d'attente FEDER 1
- Ouverture de la liste d'attente FEDER 2



Evolution de la strategie

Emergence de nouveaux petits projets privés:

Ateliers de travail avec services techniques (consulaires, EPCI) et membres de GAL

Identification de cofinancements publics

Conception et diffusion de supports de communication et identification des porteurs (sans AAP)

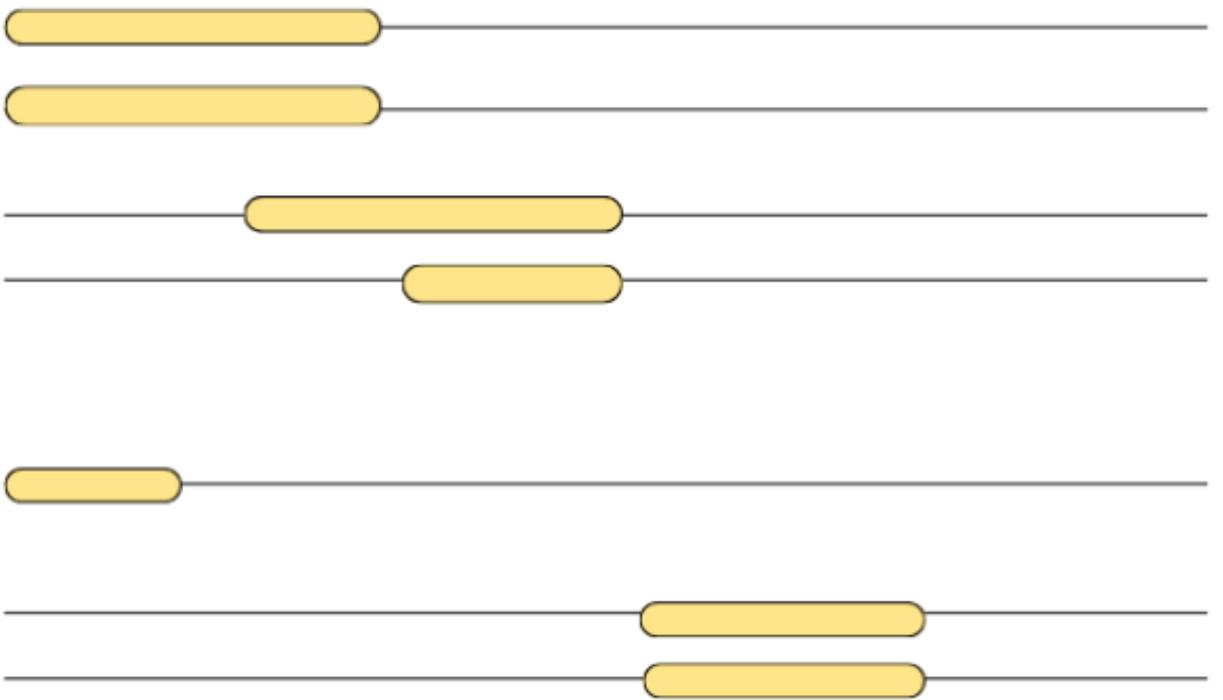
Séances spéciales autour de projets privés soutenus à destination de nouveaux porteurs

Gestion de la suconsommation FEDER:

Ouverture possible d'une 2ème liste d'attente

Définir de nouvelles règles de sélection pour les listes d'attente (dates butoirs)

Ouverture d'une nouvelle FA dans le FEADER





Validation:

- de la stratégie d'animation FEADER 2025,
- de l'ouverture d'une nouvelle fiche-action FEADER en 2026 selon les résultats de l'animation 2025
- de la gestion des listes d'attente FEDER (fermeture liste 1 – ouverture liste 2)
- du principe de libre transfert entre les fiches-actions FEADER

1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 12

Projets soumis au vote pour sélection



Salle multi activités à vocation sportive

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Porteur de projet : Commune d'Echillais
Date de l'étude en opportunité: 13/02/2024

Fiche action N°3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes
Objectif prioritaire 2 : Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

Membres en conflit d'intérêt:

Mr Dautricourt Arnaud

Note obtenue en opportunité

24/30 soit 80% (pas de changement depuis l'opportunité)

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – Base HT

Dépenses :

Dépenses prévisionnelles	Montant en €
Travaux - TRAVAUX	1 238 002,06 €
TOTAL DEPENSES	1 238 002,06 €

Ressources :

Type de financement	Taux de financement	Montant de l'Aide en €
Département - Charente-Maritime	20.19%	250 000,00 €
Etat - Dotations Equipements des Territoires Ruraux	20.00%	247 600,41 €
Fonds Européens - FEDER	16.16%	200 000,00 €
Autofinancement public - AUTOFINANCEMENT PUBLIC	43.65%	540 401,65 €
TOTAL RESSOURCES	100 %	1 238 002,06 €

Avis de l'autorité de gestion :

Favorable : opération considérée éligible à la programmation

Le projet s'inscrit dans les objectifs de la fiche action 3 du programme 2021-2027 du GAL Iles et estuaires charentais. L'Etat (DETR) et le Département de la Charente-Maritime cofinancent le projet. Seuls 4 lots du marché de travaux qui concernent la construction de la salle multi activités sont présentés dans le cadre du dossier de demande d'aide européenne car leur montant permet d'atteindre le plafond d'aide FEDER de 200 000 euros prévu par la fiche action.

Subvention initialement proposée (opportunité le 18/04/2024):
200 000,00 €

Subvention FEDER maximum retenue à l'instruction:
200 000,00 € (16% du coût total éligible)

Coût total de l'opération:
1 238 002,06 €

Sélection de l'opération «Création d'une salle multi activités à vocation sportive» portée par la commune d'Echillais pour une subvention FEDER de 200 000,00 €.



1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 11

Achat d'une cabine de téléconsultation médicale

Porteur de projet : Pharmacie des Minoteries

Date de l'étude en opportunité: 18/04/2024

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action N°3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes

Objectif prioritaire 2 : Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

Membres en conflit d'intérêt:

RAS

Note obtenue en opportunité

18,5/25 soit 74% (pas de changement depuis l'opportunité)

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – Base HT

Dépenses :

Dépenses prévisionnelles	Montant en €
Montant forfaitaire (calculé par le service instructeur) - Forfait 1	28 940,00 €
TOTAL DEPENSES	28 940,00 €

Ressources :

Type de financement	Taux de financement	Montant de l'Aide en €
Autres - Divers	4.23%	1 225,00 €
Autres - Divers	20.00%	5 788,00 €
Fonds Européens - FEDER	55.77%	16 139,00 €
Autofinancement privé - AUTOFINANCEMENT PRIVE	20.00%	5 788,00 €
TOTAL RESSOURCES	100 %	28 940,00 €

Avis de l'autorité de gestion :

Favorable : opération considérée éligible à la programmation

Le projet s'inscrit dans les objectifs de la fiche action 3 de la stratégie du GAL Iles et estuaires charentais visant à améliorer et harmoniser le niveau des équipements et de l'offre de services sur le territoire en matière d'accès à la santé et aux soins. La pharmacie des Minotiers fait partie de la MSP Terres d'estuaire qui regroupe et coordonne une vingtaine de professionnels de santé sur les communes de Cozes et Mortagne-sur-Gironde. La MSP est accréditée par l'ARS et la CPAM. L'instruction financière de la demande d'aide implique le recours aux OCS. Le porteur a été informé de la nature du livrable attendu par le service instructeur.

Subvention initialement proposée (opportunité le 13/02/2024):

17 364,00 €

Subvention FEDER maximum retenue à l'instruction:

16 139,00 € (56% du coût total éligible)

Coût total de l'opération:
28 940,00 €

**Sélection de l'opération «Achat d'une cabine de téléconsultation
médicale » portée par la Pharmacie des Minoteries pour une subvention
FEDER de 16 139,00 €.**



1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 12

Coordination de la démarche de valorisation et préservation du marais salé de la Seudre

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Communauté de communes du Bassin de Marennes

Date dépôt fiche projet : 25/11/2022

Dépenses éligibles

165 512,16 €

Fond européen accordé (sélection le 11/10/2024)

143 616,00 € maximum

Note obtenue

14,5/20 soit 72,50%

Membres en conflit d'intérêt:

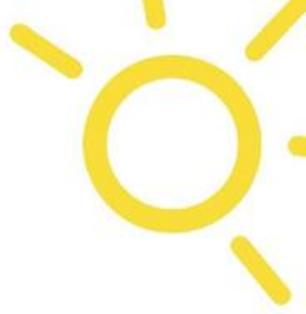
Pascal FERCHAUD, Lysiane GOUGNON, Pierre BERNARD-BARTHE, Guy MARY, Raynald RIMBAULT, Annick CANOVA, Alain GRASSET, Michèle CARRE, Patrice BROUHARD, Alain BOMPARD.

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : FA N°2 – Préservation et promotion des paysages et du patrimoine
Objectif prioritaire: Stimuler les pratiques humaines durables en préservant et en valorisant le patrimoine territorial.

CONTEXTE PARTICULIER NECESSITANT UNE REMISE AU VOTE POUR SELECTION

- Dossier devant être réinstruit à la Région pour des raisons administratives indépendantes de notre volonté
- Besoin d'une date de sélection en GAL postérieure à l'instruction
- Proposition de revoter le projet sur exactement la même base que précédemment



Validation de la ré instruction de l'opération «Coordination de la démarche de valorisation et préservation du marais salé de la Seudre » portée par la Communauté de communes du bassin de Marennes

1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 10

Projets soumis au vote pour opportunité



Sous-territoire	Porteur de projet	Opérations	Heure
CARA	Destination Royan Atlantique	Parcours historique pour la découverte du patrimoine matériel, immatériel et naturel du pays Royannais	9h30
Ile d'Oléron	GAEC Le champ des Alouettes	Paysan glacier : des sorbets aux plantes, fruits et légumes bio sur Oléron	9h55
CARO	17 et des Brouettes	Aménagement et équipement d'un point de massification	10h20
île d'Oléron	CCIO-RMPIO	Extension du musée de l'île d'Oléron	10h45
CARA	Commune Saint Augustin	Création d'une Maison des Assistantes Maternelles	11h10

Parcours historique pour la découverte du patrimoine matériel, et immatériel du pays royannais





Le plan de valorisation touristique du patrimoine

En juillet 2022 le comité de direction de l'OTC a validé **le plan de valorisation touristique du patrimoine** qui a pour ambition de **valoriser le patrimoine bâti et paysager**

L'objectif central de ce plan est de rendre visible et accessible l'ensemble du patrimoine royannais pour en faire un vecteur de développement économique et de cohésion sociale

Nous pensons en effet que le développement touristique de notre territoire ne doit plus se penser comme exclusivement balnéaire, mais comme celui d'un pays à part entière avec son patrimoine, sa culture, son histoire et sa géographie.

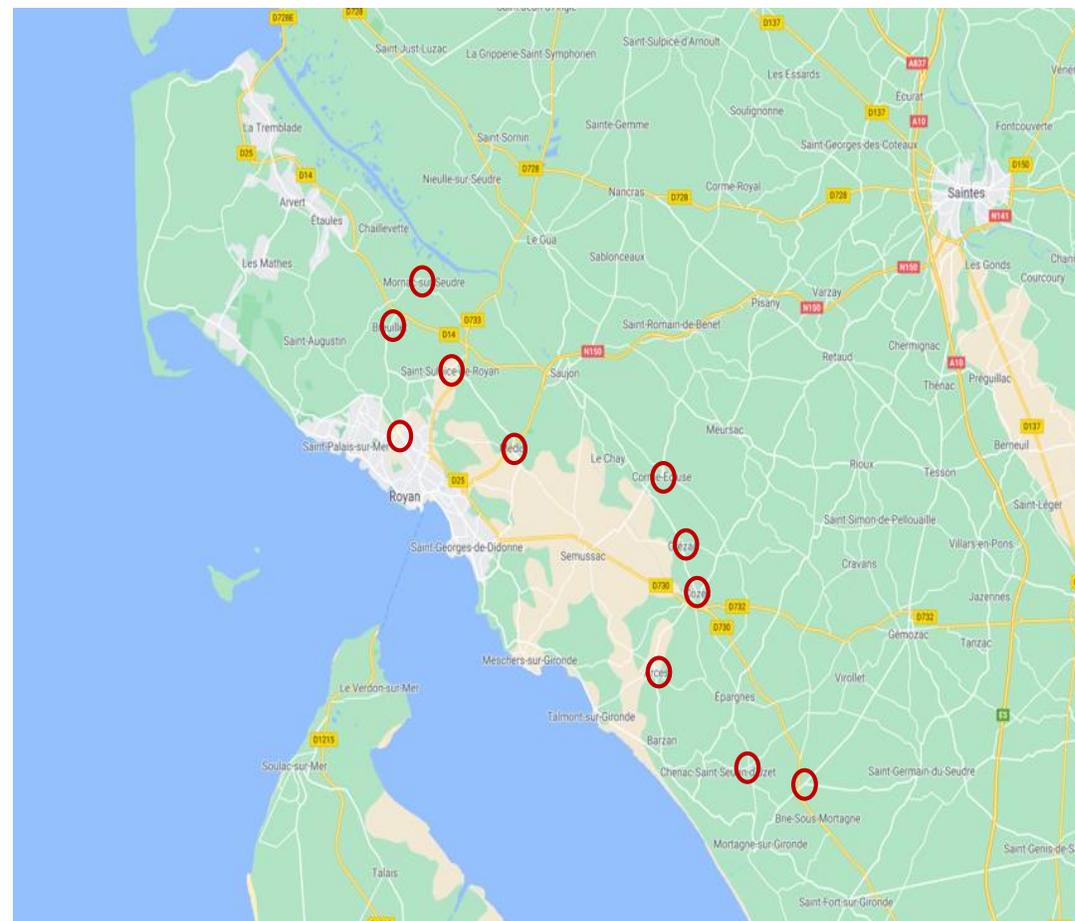
Les circuits historiques permettent d'attirer un autre type de visiteur, plus autonome, plus libre. Ils encouragent l'émergence de nouvelles pratiques et d'un nouveau rapport au territoire.

L'implantation de plusieurs circuits patrimoniaux (historiques et naturels) au sein des communes du territoire de Royan Atlantique particulièrement des communes rétro littorales, vise à développer l'attractivité du territoire par la création d'itinéraires.

Les parcours

- Les sentiers avec panneaux d'interprétation permettent de créer un maillage territorial et d'orienter le flux des visiteurs pour qu'ils puissent comprendre toute la richesse et la diversité de l'histoire locale.
- Les villages concernés présentent un intérêt patrimonial autre que le tourisme balnéaire, la plupart de ces communes ont un besoin de visibilité et de valorisation.

Exemple d'implantation du circuit d'interprétation des églises romanes



Le parcours des églises romanes



L'art roman est une thématique de développement importante pour le tourisme en pays royanais. Les églises font parties des éléments patrimoniaux les plus anciens de communes. Véritables témoins des prouesses architecturales et sculpturales des artisans et des artistes du Moyen âge, c'est bien souvent autour d'elles que les bourgs se sont structurés et développés au fil du temps. Ainsi valoriser les églises, c'est mettre en avant l'héritage roman du pays royanais dans toutes ses dimensions historiques, artistiques, sociale et spirituelles.

Parmi les monuments classés ou inscrits aux Monuments Historiques, beaucoup sont des églises romanes qui comportent des éléments remarquables. **L'Office de Tourisme Communautaire souhaite les mettre en valeur par le biais d'un pupitre..**

Le parcours patrimonial de Mortagne-sur-Gironde

10 panneaux installés en partenariat avec l'association « Misenval », la commune et les habitants pour évoquer l'histoire de Mortagne-sur-Gironde

- Le château
- L'église Saint Etienne
- Le port
- La pêche
- L'embarcadère
- La Roselière
- Les minoteries
- La fontaine Fond Cloud
- La Gravelle
- Le chemin de fer

LE PORT

La commune se trouve sur un plateau de calcaire crétacé qui domine la Gironde par une falaise de 25 à 30 mètres de haut. Vers le II^e siècle, la mer devait baigner le pied de cette falaise et recouvrait l'emplacement du port actuel. Mais peu à peu, de grandes surfaces ont émergé grâce à la végétation qui a fixé les alluvions. Des polders se sont ainsi développés créant une falaise morte percée de grottes.

UN PORT MAJEUR DÈS LE MOYEN ÂGE

Le port de la Rive existe depuis le Moyen Âge, il est mentionné pour la première fois aux XI^e et XII^e siècles lorsque le comte de Gascogne puis Allénoir d'Aquitaine octroient une exemption du « droit de taille » (une taxe sur les marchandises) aux navires qui commencent entre Mortagne et Langon (département de la Gironde). À cette époque, il fait déjà partie des ports les plus importants de la rive droite de l'estuaire de la Gironde. Au XVI^e siècle, il fait partie des ports sur lesquels s'appuie la reprise économique et commerciale pour le cabotage entre La Rochelle, Bordeaux et Libourne et pour le départ des pêcheurs vers Terre-Neuve. Au XVIII^e siècle, le port est en plein essor, notamment pour le commerce des eaux-de-vie de Santonge vers Bordeaux. En 1785, la Maison Hennessy de Cognac achète un chai sur le port de Mortagne.

MORTAGNE, LE 3^e PORT DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET DE CHARENTE INFÉRIEURE

Au XIX^e siècle, les services des Ponts et Chaussées entreprennent un vaste programme de réaménagement des ports de la rive droite de la Gironde. Mortagne fait partie des ports prioritaires, étant donné l'importance de son activité commerciale autour de Teau-de-vie. Grâce à ces réaménagements, Mortagne devient le 3^e port de l'estuaire de la Gironde en Charente Inférieure, après Blaye et Bordeaux. Le port se pare alors de maisons, de magasins de stockage et de caissons. La population de la Rive, principalement composée de marins, d'artisans, de journaliers, de domestiques et de cabaretiers, passe de 151 à 250 dans les années 1830.

LES MINOTERIES VÉRAT ET PARIAS

Le développement du port est tel qu'il attire de nouvelles activités. Pierre Vérat, meunier, déplace son activité du quartier des Maulins vers le port en créant une minoterie industrielle en 1862. Il est imité par Jacques Seguinard qui fonde une seconde minoterie, auquel succède son gendre, Victorin Parias, qui donne son nom à cette dernière. À la demande des minoteries, des voies ferrées sont étalées sur les deux rives du bassin pour faciliter le transport des marchandises et une gare est faite en 1895 sur la rive gauche du bassin. Les deux minoteries, qui expédient leurs farines vers Bordeaux, Blaye et le Médoc, constituent les poumons industriels du port pendant un siècle.



L'ancien port Blaye-Arse



Les minoteries Vérat et Parias

MORTAGNE-SUR-GIRONDE

LE TRANSPORT DE VOYAGEURS

En 1820, un service de transport par bateaux est créé sur l'estuaire de la Gironde pour permettre à la fois le trafic bordelais et rochelois. En 1837, la compagnie des bateaux à vapeur de la Gironde décide d'organiser une escale à Mortagne, elle y fait construire un débarcadère. À la fin du XIX^e siècle, le débarcadère voit alors passer 1056 voyageurs embarqués et 1091 débarqués. En raison de la concurrence du chemin de fer, l'activité décline, la compagnie des bateaux à vapeur suspend son escale en 1903. L'ancien aari pour voyageurs accueille, dès 2003, le Musée de la carte postale.



L'ancien débarcadère de Mortagne



Le débarcadère d'aujourd'hui de Mortagne



Le parcours patrimonial de Cozes

LE LOGIS DE SORLUT

Au Moyen Âge, Cozes est un bourg actif, réputé pour ses foires et ses marchés. À cette période, l'économie de Cozes est tournée vers l'agriculture. Le bourg médiéval est également le siège d'une baronnie, dont les contours étaient bien plus étendus que ceux de la commune actuelle. L'église Saint-Pierre de Cozes, construite au XII^e siècle, permet aux paroissiens de pratiquer leur foi. C'est dans ce contexte que des seigneurs, sous l'autorité du baron de Cozes, établissent leur domaine pour assurer la gestion du territoire et l'administration des hommes, à l'instar de la seigneurie de Sorlut.

LES JEUX D'ALLIANCES

Depuis le XV^e siècle et jusqu'en 1550 : Les Péron sont les seigneurs de Sorlut mais également les vassaux de la seigneurie de Cozes qui, du XV^e au XVI^e siècle, est dirigée par les familles Coëtivy et La Trémolle.



Vers 1550 : Par le mariage de Charlotte Péron avec François Poussard, écuyer, la seigneurie revient à la famille Poussard. Du mariage de Louise Poussard avec Robert Goumard, écuyer, naquit Isabelle Goumard qui se marie avec François de la Rochefoucauld, seigneur du Parc d'Archiac et de la Rigaudière. La seigneurie est divisée, ce dernier possède alors une partie de la seigneurie.

1611 : Jean Labbé, un riche roturier conseiller du roi, possède l'autre partie de la seigneurie divisée par les Poussard. Sa fille, Madeleine Labbé épouse Gédéon de La Rochefoucauld, seigneur du Parc d'Archiac et de Pougnes et fils de François de la Rochefoucauld.



Chronologie des propriétaires du logis et des seigneurs de Sorlut de 1500 à 1700



1641 : François de La Rochefoucauld, le fils de Gédéon et de Madeleine, achète Sorlut afin de réunir les terres et le logis. À partir de 1676, il initialise la reconstruction partielle du château, sous la direction de René Martin, architecte à Plassac. À la suite d'un long procès qui l'oppose à ses cousins Saint-Gelais, il est emprisonné dans une des tours de La Rochelle, puis au Château Trompette à Bordeaux. Relâché en 1687, il revient à Sorlut pour s'y installer définitivement en 1697. Mais pendant sa détention, le château s'est considérablement dégradé. Les fenêtres ont été éventrées, les planchers enlevés, et son verger contenant 400 poiriers complètement saccagés.

DES SEIGNEURS AUX PROPRIÉTAIRES

1708 : La terre de Sorlut est saisie et adjugée à François Decourt, négociant à Maremnes. Quelques années plus tard, ses fils en cèdent la jouissance à Paul de La Grange.



Après 1708 : Paul de La Grange, comte d'Arquian, gouverneur pour le roi en Anunis. À la mort d'Arquian, la terre retourne au Decourt, qui la vend à la famille de Lange 20 ans plus tard.



1765 : Hyacinthe-Joseph, baron de Lange, héritier du comte d'Arquian, rachète la seigneurie de Sorlut. Il la transmet ensuite à son fils Denis Hyacinthe Joseph. Après la Révolution de 1789, les seigneurs de Sorlut perdent leur titre et deviennent uniquement propriétaires du logis.



DE L'ABANDON AU RENOUVEAU

1822 : Denis Hyacinthe Joseph de Lange, ruiné, voit son domaine saisi et adjugé conjointement à Jean-Léon Beauvillier, notaire à Pons et Antoine-Henri Gérard du Demaine. Par la suite, ils vendent le domaine au détail.

1827 : Etienne Magistel, notaire et maire de Cozes, acquiert le domaine.

Après 1827 : Laure Magistel, fille d'Etienne Magistel, épouse de Charles de Puniet de Parry.



Plan cadastral de Cozes du XIX^e siècle

Entre 1865 et 1878 : Loué par la famille Magistel aux religieuses de la « Sainte Famille » de Bordeaux. Elles y installent une école privée dans l'attente de la fin des travaux de l'école Notre-Dame de Nazareth de Cozes. Après 1878, le logis est laissé à l'abandon. Le logis passe ensuite entre les mains de Paul Clémenceau qui le vend à Jean Ard le 6 mai 1895.

XX^e siècle : le logis et ses terres appartiennent à la famille Poissonnet, des agriculteurs.

9 janvier 1981 : la mairie de Cozes rachète le logis à Elise Poissonnet, épouse de Gabriel Bridier puis le réhabilite. En 1985, une grande salle d'animation est ajoutée à l'ensemble.

2 panneaux installés en collaboration avec l'élu au patrimoine :

- Les halles
- Le logis de Sorlut



Retroplanning

Parcours	installation
Eglises romanes	Mars 2025
Mortagne-sur-Gironde	Mai 2025
Cozes	Juin 2025
Mornac	Juin 2025
Talmont-sur-Gironde	2026



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE – ROYAN ATLANTIQUE

46, avenue du Docteur Joliot-Curie – 17 200 Royan
Tél : +33 (0)5 46 08 21 00 – royanatlantique.fr

Parcours historique pour la découverte du patrimoine matériel, immatériel et naturel du pays Royannais

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Destination Royan Atlantique

Date dépôt pré demande : 22/05/2025

Coût total

88 000,00 €

Fond européen envisagé

70 400,00 €

Note obtenue

12,5/20

Membres en conflit d'intérêt:

FERCHAUD Pascal

GOUGNON Lysiane

BERNARD-BARTHE Pierre

PORTIER Myriam

RIMBAULT Raynald

CANOVA Annick

GRASSET Alain

CARRE Michèle

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action N°2 – Préservation et promotion des paysages et du patrimoine

Objectif prioritaire n°1 : Stimuler les pratiques humaines durables en préservant et en valorisant le patrimoine territorial

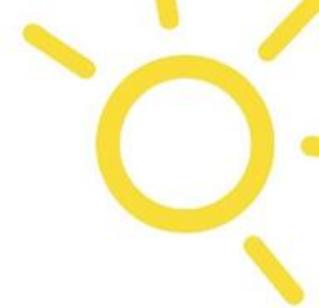
RESUME DE PROJET:

Le projet s'inscrit dans le cadre du Schéma du Développement de l'économie touristique et de son action 19 : accompagner le développement du patrimoine paysager et culturel. Il est décliné dans le plan de valorisation touristique du patrimoine de l'OTC. Il rentre également dans les objectifs du plan patrimoine de la Charente Maritime et dans les actions de la région Nouvelle Aquitaine. Il s'agit de l'implantation de plusieurs circuits patrimoniaux (historiques et naturels) au sein des communes du territoire de Royan Atlantique particulièrement des communes rétro littorales, qui vise à développer l'attractivité du territoire par la création d'itinéraires.

Parcours historique pour la découverte du patrimoine matériel, immatériel et naturel du pays Royannais

Calendrier de réalisation : De mars 2025 à décembre 2026

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels		
Dépenses retenues par le GAL	Réalisation et installation de 30 panneaux (+ maintenance sur 2 ans)	88 000,00 €	Interfonds	70 400,00 €	80%
			Autofinancement public	17 600,00 €	20%
TOTAL		88 000,00 €	TOTAL	88 000,00 €	100%



Débat & vote

Parcours historique pour la découverte du patrimoine matériel, immatériel et naturel du pays Royannais

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

12,5/20
62 %

12,5/20
62 %

<input type="radio"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	Dimension innovante / 5pts	<input type="checkbox"/> Note de la Jurisprudence
<input type="radio"/> 4	<input type="checkbox"/> 4	Dimension partenariale / 5pts	<input type="radio"/> Note de Comité technique
<input type="radio"/> 4	<input type="checkbox"/> 4	Caractère structurant / 5pts	
<input type="radio"/> 2,5	<input type="checkbox"/> 2,5	Caractère décisif de l'aide / 5pts	
<input checked="" type="radio"/> X	<input checked="" type="checkbox"/> X	Dimension environnementale / 10pts	
<input checked="" type="radio"/> X	<input checked="" type="checkbox"/> X	Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)	

Remarques du comité technique en date du 14/05/2025 :

RAS

Analyse selon la jurisprudence:

- **Dimension innovante** : La note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence si le caractère innovant est validé
- **Dimension partenariale** : La note proposée semble conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère structurant** : Les résultats sont qualifiables, crédibles et le projet profitera à l'échelle de l'EPCI. La note proposée semble donc conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère décisif de l'aide** : La note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Dimension environnementale** : Non évalué

La note proposée par le comité technique est conforme à la proposition de jurisprudence.

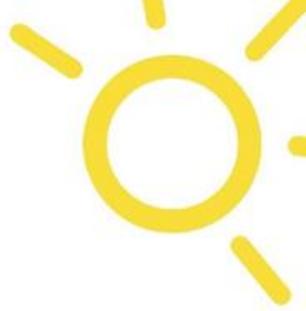
Validation de l'analyse proposée précédemment pour l'opération « Parcours historique pour la découverte du patrimoine matériel, immatériel et naturel du pays Royannais » portée par Destination Royan Atlantique



1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 9

Projets soumis au vote pour opportunité



Sous-territoire	Porteur de projet	Opérations	Heure
CARA	Destination Royan Atlantique	Parcours historique pour la découverte du patrimoine matériel, immatériel et naturel du pays Royannais	9h30
île d'oléron	GAEC Le champ des Alouettes	Paysan glacier : des sorbets aux plantes, fruits et légumes bio sur Oléron	9h55
CARO	17 et des Brouettes	Aménagement et équipement d'un point de massification	10h20
île d'Oléron	CCIO-RMPIO	Extension du musée de l'île d'Oléron	10h45
CARA	Commune Saint Augustin	Création d'une Maison des Assistantes Maternelles	11h10

LE  CHAMP
DES ALOUETTES

Paysans glaciers : des sorbets aux plantes, fruits et légumes bio sur Oléron

Réunion GAL Îles et Estuaires Charentais ,
17 juin 2025

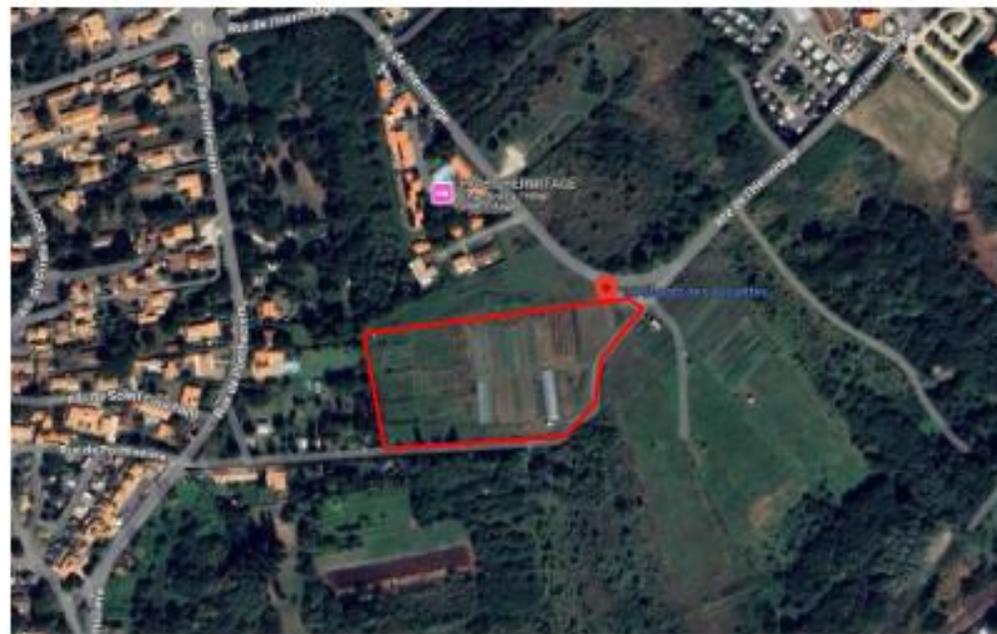
Mathilde Legoguelin et Lucas Brisson



Parcours et situation géographique

- Ingénieurs Ecologues
- Cultiver en préservant son environnement
- Installés depuis 2023 → 2025 : GAEC (50%/50%)

-
- **Propriétaire 1.5ha** Sables Vignier (commune **Saint-Georges d'Oléron**)
 - ➔ 1ha plein champ, serre 300m², zone biodiversité 2500m², accueil porteuse de projet 3000m².



Contexte

- Cultures existantes

Maraichage : légumes de saisons

Plante aromatiques et médicinales : tisanes, sirops, aromates

Petits fruits rouges : plantation 2023

- Commercialisation

Vente Directe : ferme et marché de Chéray

Circuit court : magasins bio, restaurants + MOPS (cantines)

Objectif 2025 : Développement du projet sorbet



Séchoir à plante 2024



Cassis 2025



Marché de Chéray 2024

Présentation générale du projet – Paysans glacières

“De la graine aux sorbets”



Transformation de l'ensemble de nos productions (PAM, petits fruits, légumes) en **sorbets bio** :

- **Diversifier** l'offre alimentaire avec un concept inconnu sur l'île d'Oléron : **PAYSANS GLACIERS**
- Promouvoir une **agriculture biologique qui préserve son environnement**



Commercialisation en circuits courts :

- Continuer les **ventes directes** sur les marchés/événements + magasins bio + restaurants sur **l'île d'Oléron**
- **Toute l'année** : A la boule / Pot 1L et 0.5ml / Buches glacées (hivers)



- **Gagner en confort de travail**
- **Meilleure rémunération** : Valorisation de nos récoltes (plantes sèches notamment)
- **Se démarquer** des nombreux maraîchers sur Oléron
- Proposer des produits « plaisirs » **de qualités et respectueux de l'environnement.**



Pérennité de l'activité

Les Besoins



Cabane agricole pour le **séchage des plantes**.



Séchage de plus gros volume de plantes
Séchage à proximité des cultures

→ **Gain de temps**

→ **Meilleure qualité du séchage, donc du produit transformé**



Séparation du professionnel et personnel

→ **Baisse de la charge mentale**



Sites classés d'Oléron : Contraintes sur le bâti (cabane en bois, bardage, tuile, limité à 50m²..) : **Coût +++**

32 178€ HT

Les Besoins



Laboratoire de transformation aux normes HACCP 30m² :
A Saint-Denis d'Oléron (bail depuis février 2025)



Raffineuse : extraction du jus des fruits ou légumes

Pasteurisateur : pasteurisation et maturation du mélange fruits et/ou plante sèche, sucre

Turbine à glace : confection du sorbet

Surgélateur : figer le sorbet et éviter la formation de paillette d'eau

Armoire de congélation : stockage

Vitrine à glace : Vente directe

32 181€ HT

(sans équipement du laboratoire)



Sorbets de qualité : Investissement dans des machines onéreuses

Synthèse

Cabane agricole (séchage)

Electricité (séchoir)

Laboratoire de transformation

Machines de transformation

Equipement du laboratoire

86 000€ HT

Cabane + machines : 64 000€ HT



Aujourd'hui : Mensualité ++

→ N1 du projet : pas de rémunération. N2 : 50% SMIC envisagé. N4 : SMIC

→ Incapacité d'embauche d'un salarié

Grâce aux fonds LEADER : Baisse des mensualités

→ Rémunération plus rapide

→ Embauche d'un salarié : sorbets + tisanes, sirops et aromates

→ Investissement dans un food truck

→ **Développer et pérenniser l'activité**

Merci de votre
attention



Paysan glacier : des sorbets aux plantes, fruits et légumes bio sur Oléron

IDENTIFICATION

Porteur de projet : GAEC Le Champ des Alouettes

Date dépôt pré demande : 25/02/2025

Coût total

65 997,78 €

Fond européen envisagé

24 221,52 €

Note obtenue

26-31/35

Membres en conflit d'intérêt:

RAS

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action N°6 - Alimentation durable, agriculture locale et circuits courts

Objectif prioritaire 3 : Accompagner le renouveau et la résilience du tissu économique au service des transitions sociales, sociétales et environnementales

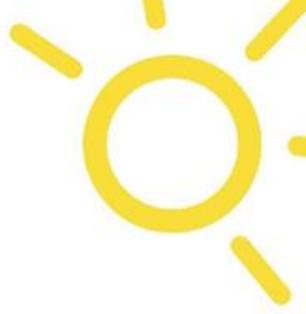
RESUME DE PROJET:

Installés depuis 3 ans sur Oléron, nous avons créé le GAEC Le Champ des Alouettes où nous cultivons des légumes, plantes et fruits rouges en agriculture biologique, suivant les principes de l'agroécologie. Nous souhaitons préserver un milieu naturel par des pratiques favorisant la biodiversité et proposer une alimentation saine. L'objectif est de nous diversifier et de proposer des sorbets issus directement de notre production bio sur Oléron. De la graine au sorbet, nous voulons effectuer l'ensemble du processus et commercialisé en direct et en circuit court sur l'île d'Oléron.

Paysan glacier : des sorbets aux plantes, fruits et légumes bio sur Oléron

Calendrier de réalisation : Du 01/10/2024 au 31/07/2025

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels		
Dépenses retenues par le GAL	Achat de matériel	33 819,34 € HT	PCAÉ - Région NA	14 007,78 €	20%
			Département 17	4 669,26 €	5%
	Matériaux de construction	32 178,44 € HT	VTFE- Leader	24 221,52 €	40%
			Autofinancement	23 099,22 €	35%
TOTAL		65 997,78 € HT	TOTAL	65 997,78 €	100%



Débat & vote

Paysan glacier : des sorbets aux plantes, fruits et légumes bio sur Oléron

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

31/35
88%

26/35
74%

<input type="radio"/> 4	<input type="checkbox"/> 4	Dimension innovante / 5pts	<input type="checkbox"/> Note de la Jurisprudence
<input type="radio"/> 6	<input type="checkbox"/> 10	Dimension partenariale / 10pts	<input type="radio"/> Note de Comité technique
<input type="radio"/> 4	<input type="checkbox"/> 4	Caractère structurant / 5pts	
<input type="radio"/> 4	<input type="checkbox"/> 4	Caractère décisif de l'aide / 5pts	
<input type="radio"/> 8	<input type="checkbox"/> 9	Dimension environnementale / 10pts	
<input type="radio"/> x	<input type="checkbox"/> x	Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)	

Remarques comité technique en date du 20/05/2025 :

RAS

Analyse selon la jurisprudence:

- **Dimension innovante** : La note proposée semble conforme à la proposition de jurisprudence
- **Dimension partenariale** : Au regard des efforts de mise en réseau et du caractère essentiel de partenariats locaux, notamment pour la commercialisation, la note pourrait être revue à 10/10.
- **Caractère structurant** : La note proposée semble conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère décisif de l'aide** : La note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Dimension environnementale** : Les éléments suivant peuvent être comptabilisées comme allant au-delà de la réglementation :
 - o Agriculture biologique, Zone refuge (LPO), Optimisation de la gestion de l'eau, Commercialisation 100% en circuit-court et localement : La note pourrait être revue à 9/10.

La note proposée par le comité technique pourrait être réévaluée à 31/35

Validation de l'analyse proposée précédemment pour l'opération « Paysan glacier : des sorbets aux plantes, fruits et légumes bio sur Oléron » portée par le GAEC Le Champ des Alouettes



1. Oui
2. non
3. Abstention

Reçus : 13

Projets soumis au vote pour opportunité



Sous-territoire	Porteur de projet	Opérations	Heure
CARA	Destination Royan Atlantique	Parcours historique pour la découverte du patrimoine matériel, immatériel et naturel du pays Royannais	9h30
île d'oléron	GAEC Le champ des Alouettes	Paysan glacier : des sorbets aux plantes, fruits et légumes bio sur Oléron	9h55
CARO	17 et des Brouettes	Aménagement et équipement d'un point de massification	10h20
île d'Oléron	CCIO-RMPIO	Extension du musée de l'île d'Oléron	10h45
CARA	Commune Saint Augustin	Création d'une Maison des Assistantes Maternelles	11h10

Présentation du projet

Référence du projet : PRATERR-2025-43873510

Nom du projet : Aménagement d'un point de massification à Tonnay-Charente

Porteur de projet : 17 et des Brouettes

Fiche(s)-Action(s) ciblée(s): N°6 – Alimentation durable, agriculture locale et circuits-courts



Contexte du projet

Qui sommes-nous ?

Une association de loi 1901 ayant pour mission de commercialiser des produits issus de l'agriculture et de la pêche locales.

Bureau

soutenu par



Président

Co-trésorier

Co-trésorier

avec l'appui de

IEPR Services



Notre prestataire et partenaire logistique (prise de commande / livraison / facturation)



2 conseillers de la
Chambre d'agriculture 17 79



Animation et administratif

Association « 17 et des brouettes »

NOS ADHÉRENTS



Et bien d'autres ...

Contexte du projet

Notre mission

1- Prendre soin de nos fournisseurs

L'association a été créée **PAR** et **POUR** des producteurs et fournisseurs locaux :

- Les **libérer de l'administratif et du transport**,
- Favoriser **l'entre-aide et la coopération** pour renforcer les circuits courts,
- **Mieux promouvoir la diversité des produits locaux existants** sur le territoire
- Les **rémunérer justement**

2- Simplifier le quotidien des équipes de restauration :

- Proposer **une large gamme de produits issus de l'agriculture et de la pêche locales** et **garantir l'origine des produits**,
- **Un seul interlocuteur** pour la prise de commandes, la livraison et la facturation d'une grande diversité de produits locaux,
- Livraison **chacun des établissements 1 à 2 fois par semaine** quelle que soit leur localisation.



Présentation du projet :

Aménagement d'un point de massification à Tonnay-Charente



1 point de massification à Tonnay-Charente



- Localisation centrale stratégique
- Seul point de stockage et de massification sur le territoire

Aménagement d'un point de massification, essentiel pour le bon fonctionnement de l'association pour :

- **Regrouper l'ensemble des produits** des fournisseurs adhérents à l'association au sein d'un même lieu.
- **Regrouper les produits par commande/client** (prestation de l'IEPR Services)
- **Mutualiser les livraisons par secteur géographique** les établissements scolaires dans l'ensemble du département (5 secteurs / 1 à 2 livraisons par secteur par semaine) (prestation de l'IEPR Services).

Secteurs de livraison :

- 🏠 La Rochelle – Aunis – Ré
- 🏠 Rochefort – Vals de Saintonge
- 🏠 Pays de Saintonge Romane
- 🏠 Ile d'Oléron – Royan Atlantique
- 🏠 Haute Saintonge



Objectifs : *Résultats attendus*

- Favorisera la **coopération pour renforcer les circuits courts** sur le territoire. (dynamique territoriale)

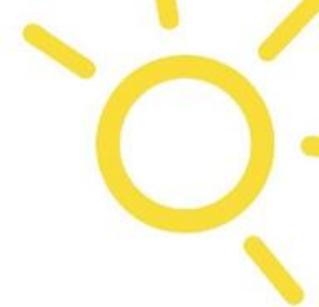
Indicateur => Producteurs se sont réellement libérés du temps et auront réduit leur nombre de km parcourus en livraison

- Favorisera la **promotion de la diversité des produits locaux** et le **développement des débouchés commerciaux** des fournisseurs **auprès de la restauration collective** et facilitera l'approvisionnement des établissements de restauration collective de tout le département.

Indicateur => Les restaurants collectifs ont augmenté leur pourcentage en approvisionnement de produits locaux et EGAlim.

- Impact - Modèle économique : un **chiffre d'affaires d'environ 850 000€ par an est visé.**
- Favorisera l'**emploi locale** avec l'IEPR Services, en contribuant à l'insertion de personnes éloignées de l'emploi. (opportunité d'embauche et dimension sociale)
- Projet pouvant avoir un **impact dans le temps, durable et facilement transposable** ailleurs sur le territoire.

Plan de financement :



Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Equipements	49 357,03€	FEDER GALIEC	57 580,98 €
Chambre froide	56 834,43 €	FEDER GALLR	57 580,98 €
Outil de gestion des commandes	780,00 €	CARO	10 000,00 €
Loyers sur 3 ans	36 981,00€	CD 17	18 790,49€
TOTAL	143 952,46 €	TOTAL	143 952,46 €

Remarque :

- Les équipements comprennent : un transpalette, deux gerbeurs, le rayonnage, des palettes, des réhausses palettes, des caisses hermétiques, des chariots
- Les prestations réalisées par l'IEPR-Service ont été écartées du plan de financement Interfonds
- En plus des financeurs indiqués dans le plan de financement l'association a sollicité la Banque des Territoires via l'AAP Terre de transition. La réponse est attendue courant mars 2025.

Merci !

Siège social de l'association

Chambre interdépartementale d'Agriculture 17-79
2, avenue de Fétilly - CS85074
17074 La Rochelle Cedex 9

Coordonnées de contact

contact@17etdesbrouettes.fr

Coordonnées pour les commandes

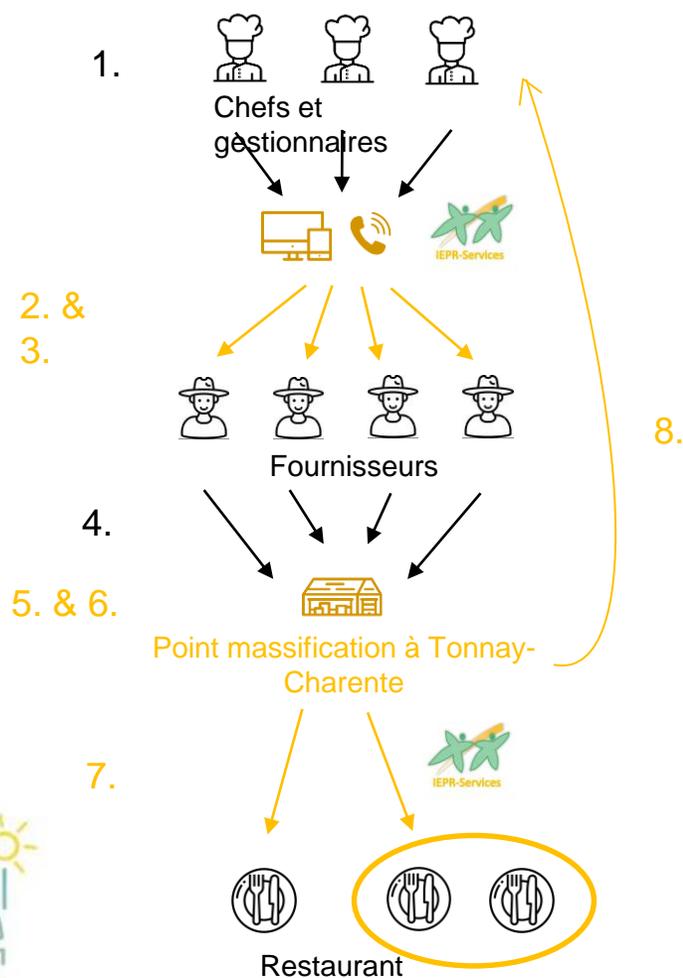
commande@17etdesbrouettes.fr
06 38 01 14 78

Coordonnées du Président de l'association

Adrien MOCQUILLON
06 20 79 25 17
earl@mocquillon.fr



Annexe 1 : Un fonctionnement socle



1. Les établissements scolaires passent commande auprès de 17&B (internet ou appels téléphoniques).
2. **17&B** regroupe les informations et envoie un bon de commande à chaque producteur pour qu'ils puissent traiter et conditionner les différentes commandes.
3. **17&B** envoie une confirmation de commandes aux établissements.
4. Le producteur livre ses produits au **point de massification à Tonny-Charente**.
5. **17&B** vérifie la livraison.
6. **17&B** recolise les produits par client sur le **point de massification**.
7. **17&B** réalise la livraison et fournit le bon de livraison à l'acheteur. Les tournées organisées sur 5 secteurs géographiques à partir du **point de massification**.
8. Suite à la livraison, **17&B** facture l'acheteur. Chaque facture sera déposée sur Chorus pro.

Pour rappel, 17&B fait appel à l'entreprise d'insertion IEPR-Services pour la prise de commande, la livraison ainsi que la facturation.

Aménagement d'un point de massification à Tonnay-Charente

IDENTIFICATION

Porteur de projet : 17 et des brouettes
Date réception fiche projet : 20/05/2025

Coût total

143 952,46 €

Fond européen envisagé

57 581,00 €

Note obtenue

31-33/35

Membres en conflit d'intérêt:

Fabrice THIBAUDEAU

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action N°6 – Alimentation durable, agriculture locale et circuits courts

Objectif prioritaire 3 : Accompagner le renouveau et la résilience du tissu économique au service des transitions sociales, sociétales et environnementales

RESUME DE PROJET:

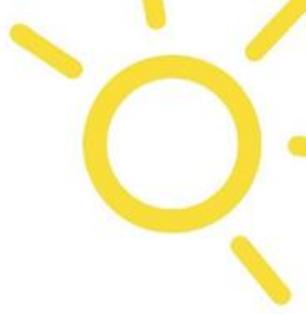
L'association 17 et des brouettes, créée en mai 2024, vise à commercialiser des produits locaux agricoles et de la pêche. Elle a été pensée pour et par des fournisseurs locaux pour leur libérer du temps, renforcer l'entraide entre agriculteurs en circuits courts, promouvoir la diversité de produits locaux, et développer leurs débouchés commerciaux. Elle permet aussi de simplifier la gestion des achats aux établissements de restauration du département 17 en leur offrant une large gamme de produits locaux via un seul interlocuteur pour la prise de commande, la livraison et la facturation.

Un point de massification central est prévu pour mutualiser les livraisons. L'association fait appel à l'entreprise d'insertion IEPR Services pour la gestion des commandes, livraisons et facturations. Les financements serviront à aménager un local et acheter le matériel nécessaire à son bon fonctionnement, comme un outil de gestion de commandes pour faciliter les flux d'informations et financiers.

Aménagement d'un point de massification à Tonnay-Charente

Calendrier de réalisation : Du 22/05/2024 au 31/12/2029

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels			
Dépenses retenues par le GAL	Equipements	49 357,03 €	CARO	10 000,00 €	7%	
	Chambre froide	56 834,43 €	Département	18 790,49 €	13%	
	Outil de gestion	780,00 €	GALIEC	57 581 €	40%	
	Loyer	36 981,00 €	GAL LR	57 581 €	40%	
<i>Sous-total assiette GAL</i>		143 952,46 €	<i>Sous-total assiette GAL</i>	143 952,46 €	100% (30% du total)	
Dépenses non retenues par le GAL	IEPR Transport	270 000,00 €	17 et des Brouettes	324 000,00 €	70%	
	IEPR Administratif	54 000,00 €				
	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>		324 000,00 €	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	324 000,00 €	
	Total		467 952,46 €	Total	467 952,46 €	100%



Débat & vote

Aménagement d'un point de massification à Tonnay-Charente

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

33/35
94 %

31/35
89 %

<input type="radio"/> 5	<input type="checkbox"/> 5	Dimension innovante / 5pts	<input type="checkbox"/> Note de la Jurisprudence
<input type="radio"/> 8	<input type="checkbox"/> 10	Dimension partenariale / 10pts	<input type="radio"/> Note de Comité technique
<input type="radio"/> 5	<input type="checkbox"/> 5	Caractère structurant / 5pts	
<input type="radio"/> 4	<input type="checkbox"/> 4	Caractère décisif de l'aide / 5pts	
<input type="radio"/> 9	<input type="checkbox"/> 9	Dimension environnementale / 10pts	
<input checked="" type="radio"/> x	<input checked="" type="checkbox"/> x	Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)	

Remarques comité technique en date du 21/03/2024 :

RAS

Analyse selon la jurisprudence:

- **Dimension innovante** : La note proposée semble conforme à la proposition de jurisprudence
- **Dimension partenariale** : Une discussion sur le partenariat pourrait être engagée pour potentiellement une note de 10/10.
- **Caractère structurant** : La note proposée semble conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère décisif de l'aide** : La note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Dimension environnementale** : La note semble conforme à la proposition de jurisprudence.

La note proposée par le comité technique pourrait être réévaluée jusqu'à 33/35

Validation de l'analyse proposée précédemment pour l'opération

« Aménagement d'un point de massification à Tonnay-Charente

» portée par l'association 17 et des brouettes

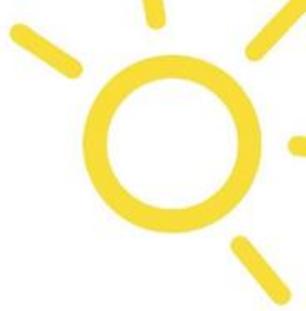
1. Oui

2. non

3. Abstention

Reçus : 13

Projets soumis au vote pour opportunité



Sous-territoire	Porteur de projet	Opérations	Heure
CARA	Destination Royan Atlantique	Parcours historique pour la découverte du patrimoine matériel, immatériel et naturel du pays Royannais	9h30
île d'oléron	GAEC Le champ des Alouettes	Paysan glacier : des sorbets aux plantes, fruits et légumes bio sur Oléron	9h55
CARO	17 et des Brouettes	Aménagement et équipement d'un point de massification	10h20
île d'Oléron	CCIO-RMPIO	Extension du musée de l'île d'Oléron	10h45
CARA	Commune Saint Augustin	Création d'une Maison des Assistantes Maternelles	11h10

Conformément à la décision prise par le GAL le 3 juillet 2024 de mettre sur liste d'attente tous les nouveaux dossiers déposés à partir du 4 juillet 2024 et éligibles aux fiches-actions FEDER de la stratégie, ce projet est en liste d'attente.

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

MUSÉE DE L'ÎLE D'OLÉRON

PROJET
D'AGRANDISSEMENT

EXTENSION DU MUSÉE DE L'ÎLE D'OLÉRON – OBJECTIFS

La Communauté de communes a pris **la compétence culture en 2006**, cela s'est traduit par la création **d'un service Musées et patrimoine** qui gère aujourd'hui quatre sites ouverts au public :

- l'Écomusée du marais salant,
- la Maison éco-paysanne,
- le Moulin de la Brée
- le Musée de l'île d'Oléron.

Seul établissement bénéficiant de l'appellation **Musée de France**, il **présente des collections incontournables** pour découvrir l'histoire et le patrimoine oléronais. Il possède **un service éducatif très actif** et mène une **programmation d'expositions temporaires** très variée.

Aujourd'hui, la Communauté de communes souhaite développer le musée en agrandissant sa surface par le biais d'une extension pour répondre aux objectifs suivants :

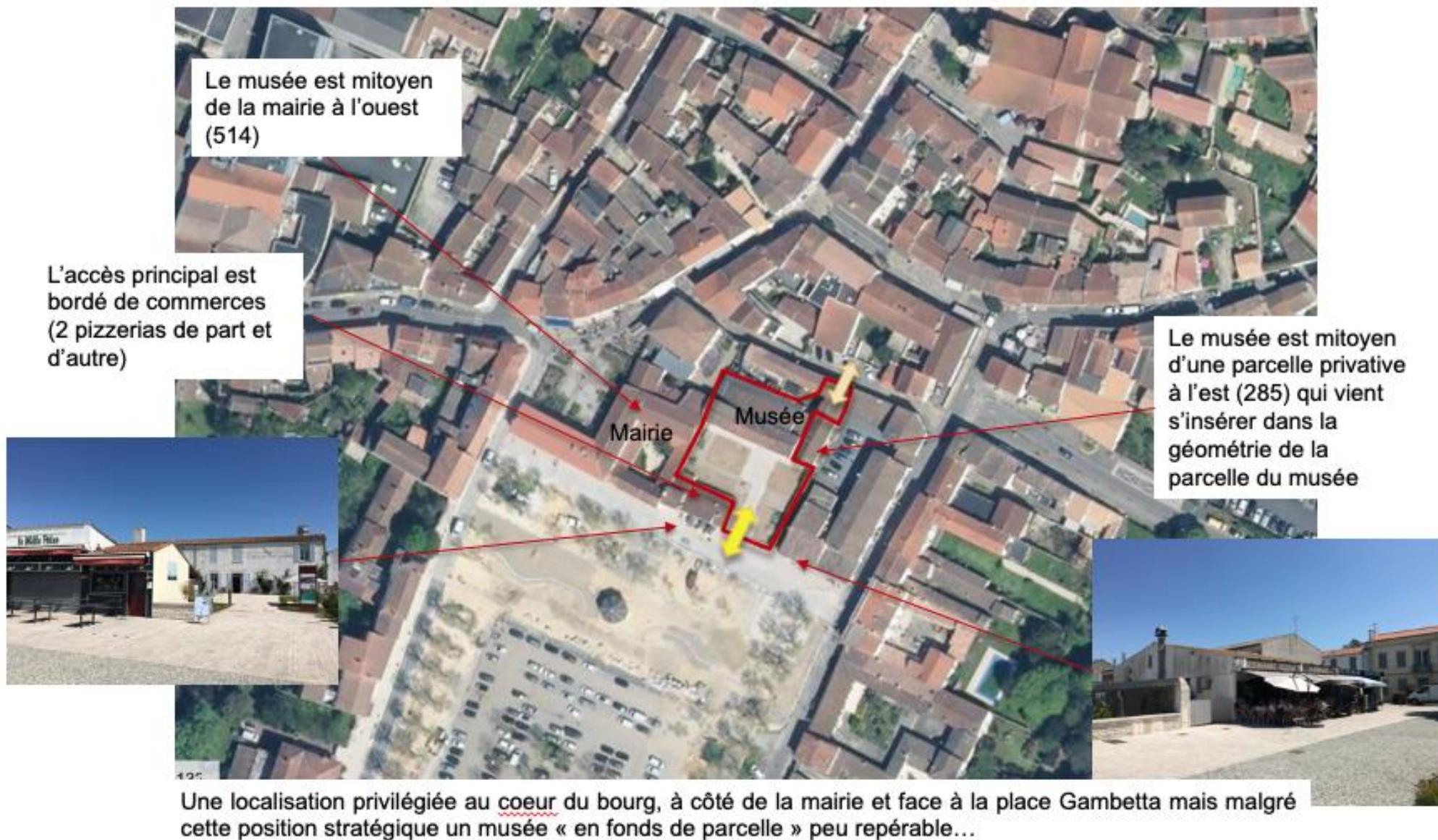
- Doubler la surface d'exposition temporaire
- Donner de l'ampleur au parcours permanent en ouvrant de nouvelles salles couvrant la période de la préhistoire au XX^e siècle,
- Relocaliser l'atelier pédagogique au cœur du parcours,
- Créer une salle dédiée aux conférences, projections et événements,
- Rendre l'espace d'accueil plus convivial et améliorer la visibilité du musée
- Utiliser le jardin comme lieu de programmation



Oléron : l'histoire d'un territoire depuis les premiers hommes à aujourd'hui

- 200 m² d'exposition temporaire
- 350 m² d'exposition permanente, contre 190 m² actuellement
- Un atelier pédagogique plus fonctionnel, au plus près des parcours
- Création d'un auditorium de 60 m²
- Accueil convivial

LE PLAN DE SITUATION DU MUSÉE



LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DU MUSÉE



LE PROJET

D'AGRANDISSEMENT



**Maîtrise
d'œuvre
architecture :**
L'Atelier de l'île

**Maîtrise
d'œuvre
scénographie :**
**NÜUD +
graphiste
Géraldine
Duranceau**

LES AXES DE TRAVAIL DU PROJET DU MUSÉE (PSC DU MUSÉE)

MUSÉE PLUS GRAND

Augmenter la superficie dédiée aux expositions temporaires

Étendre le parcours permanent

Créer un espace de diffusion

MUSÉE PLUS PARTAGÉ

Accueillir le public le plus large possible

Enrichir et diversifier la programmation culturelle

Améliorer l'expérience de visite

MUSÉE PLUS VISIBLE

Renforcer l'attractivité visuelle du musée

Améliorer la communication et la promotion du musée

Donner une nouvelle dimension au musée

MUSÉE PLUS FONCTIONNEL

Améliorer l'accueil-boutique

Relocaliser l'espace pédagogique

Améliorer les conditions de travail

LES GRANDS PRINCIPES DE CONSTRUCTIONS

L'investissement dans une **enveloppe performante** et comportant **peu d'ouvertures** pour les espaces d'exposition, des **systèmes simples de régulation thermique et hygrométriques** éprouvés, et qui ne demandent pas une technicité difficile à trouver auprès des prestataires du territoire.

Matériaux biosourcés

- Béton de chanvre
- Sols, peinture et mobilier biosourcés

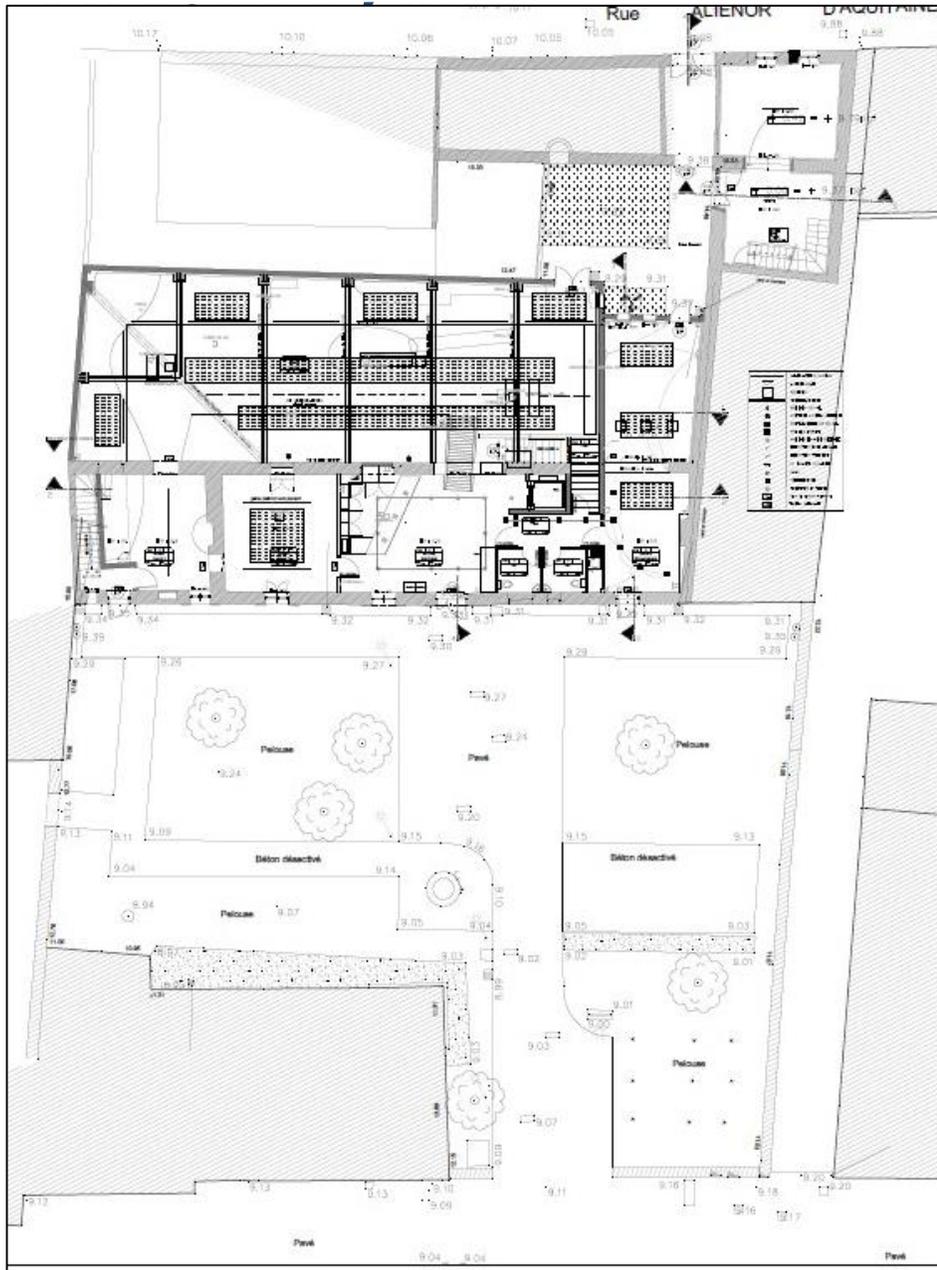
Récupération des eaux de pluie

- Toilettes
- Arrosage des plantations du jardin

Performance énergétique

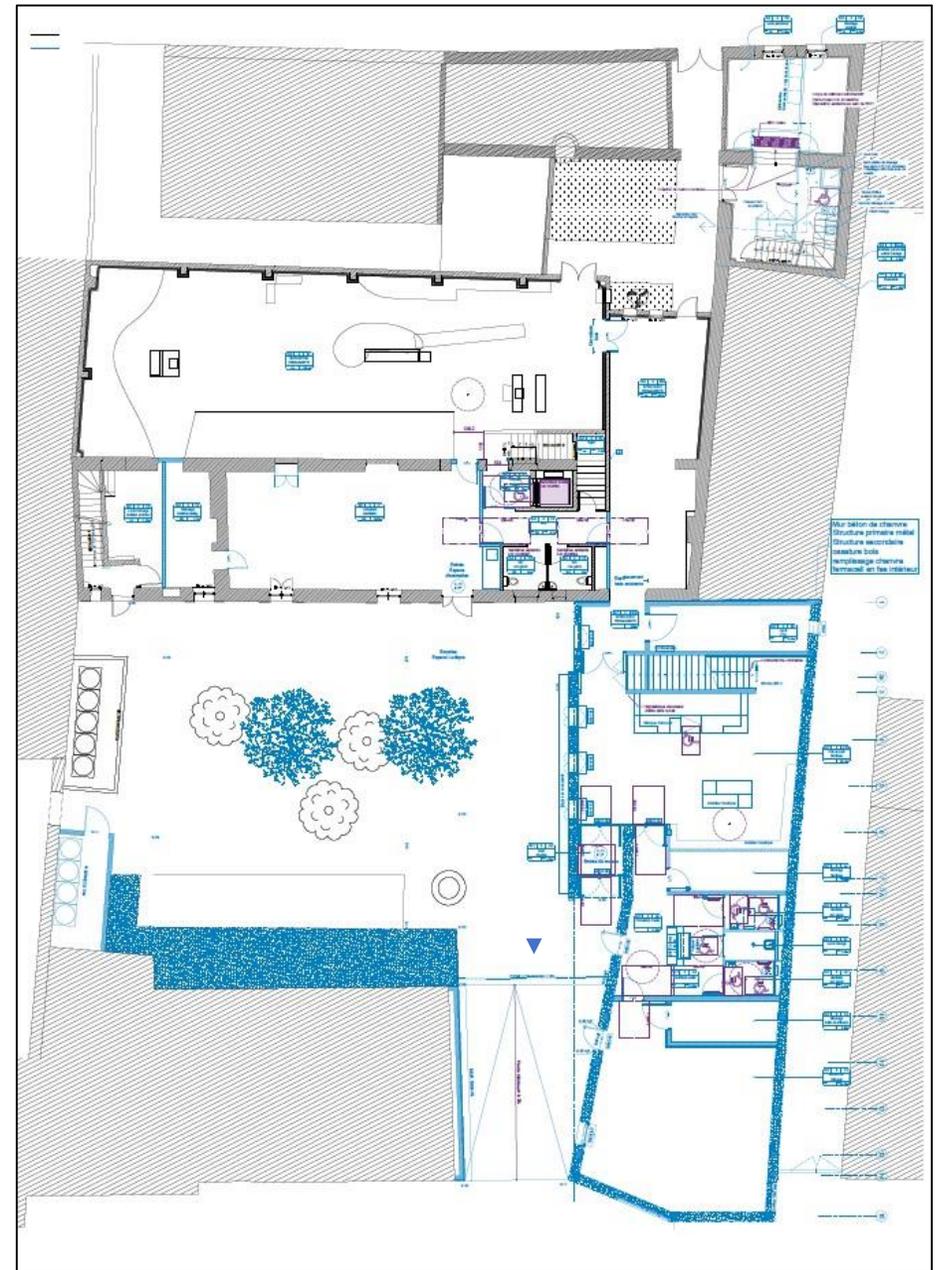
- Pompe à chaleur
- Pas de système complexe de climatisation
- Peu d'ouvertures

LE MUSÉE

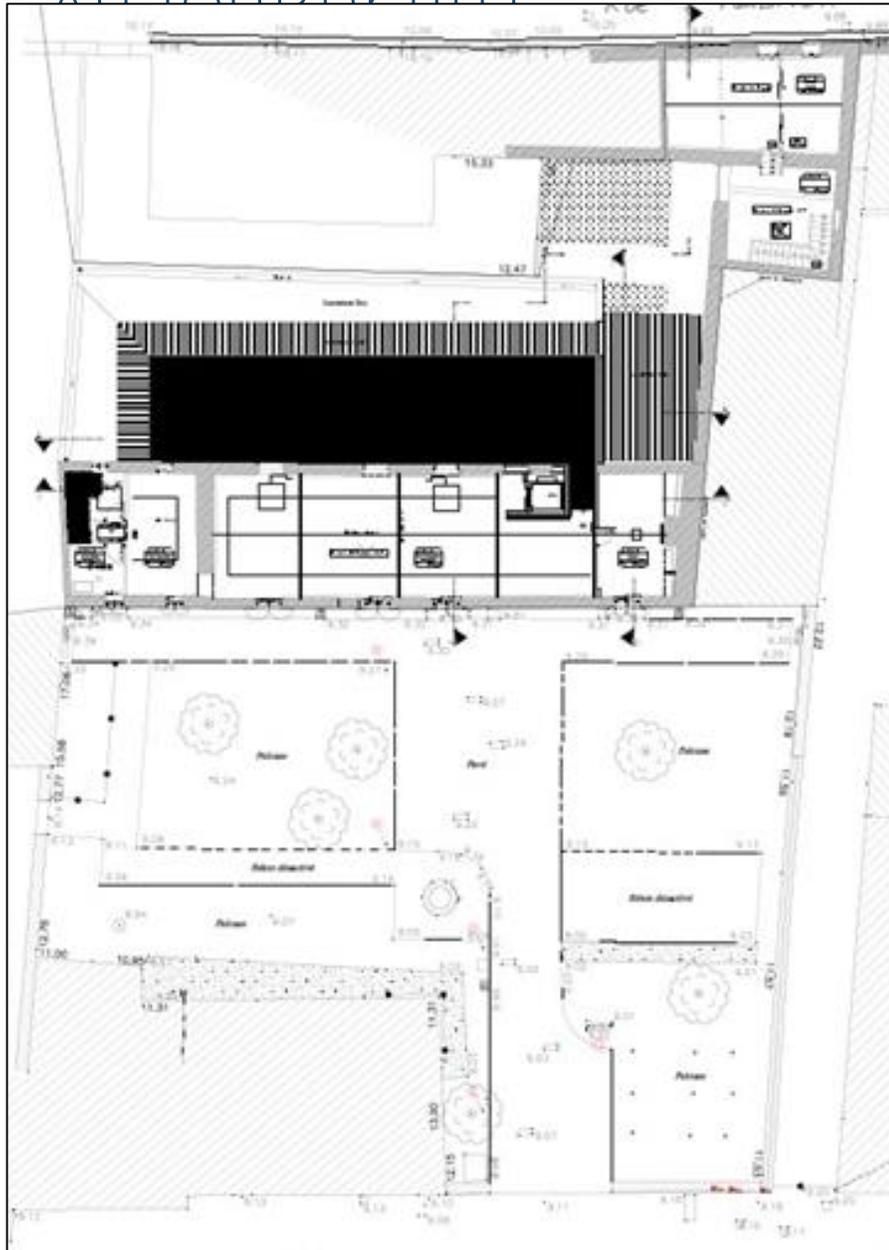


RDC

LE MUSÉE DEMAIN

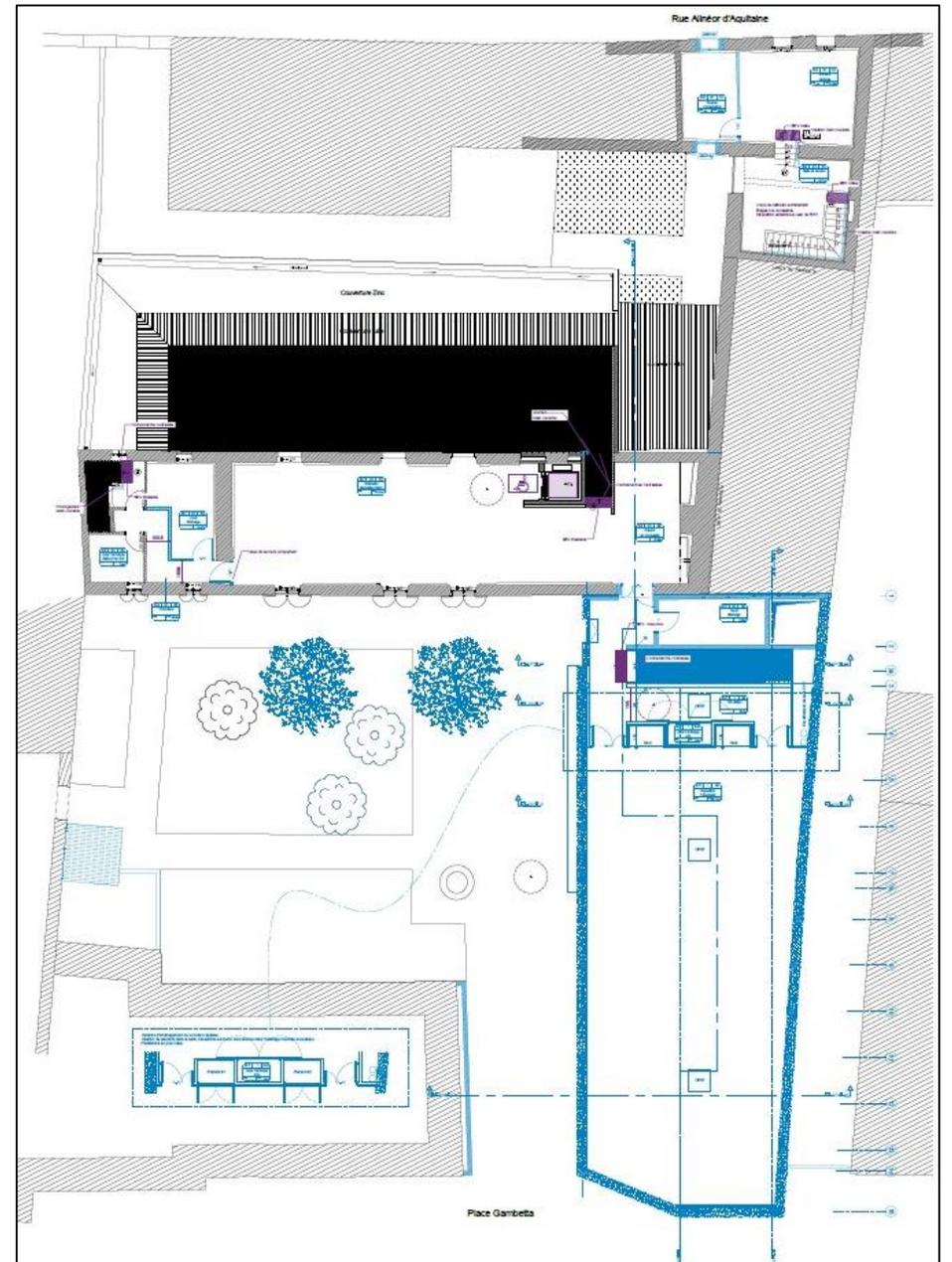


LE MUSÉE AU JOURD'HUI

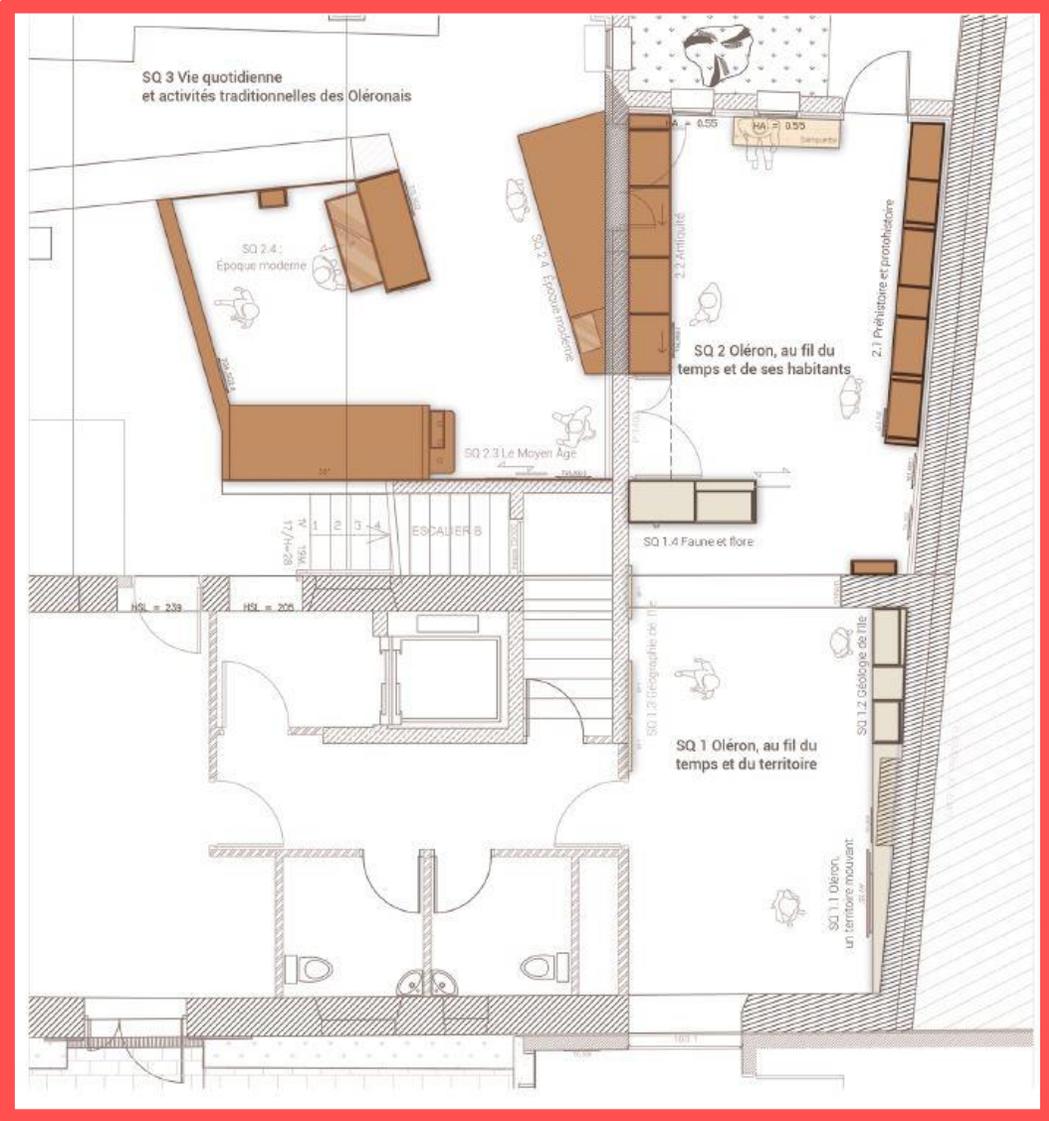
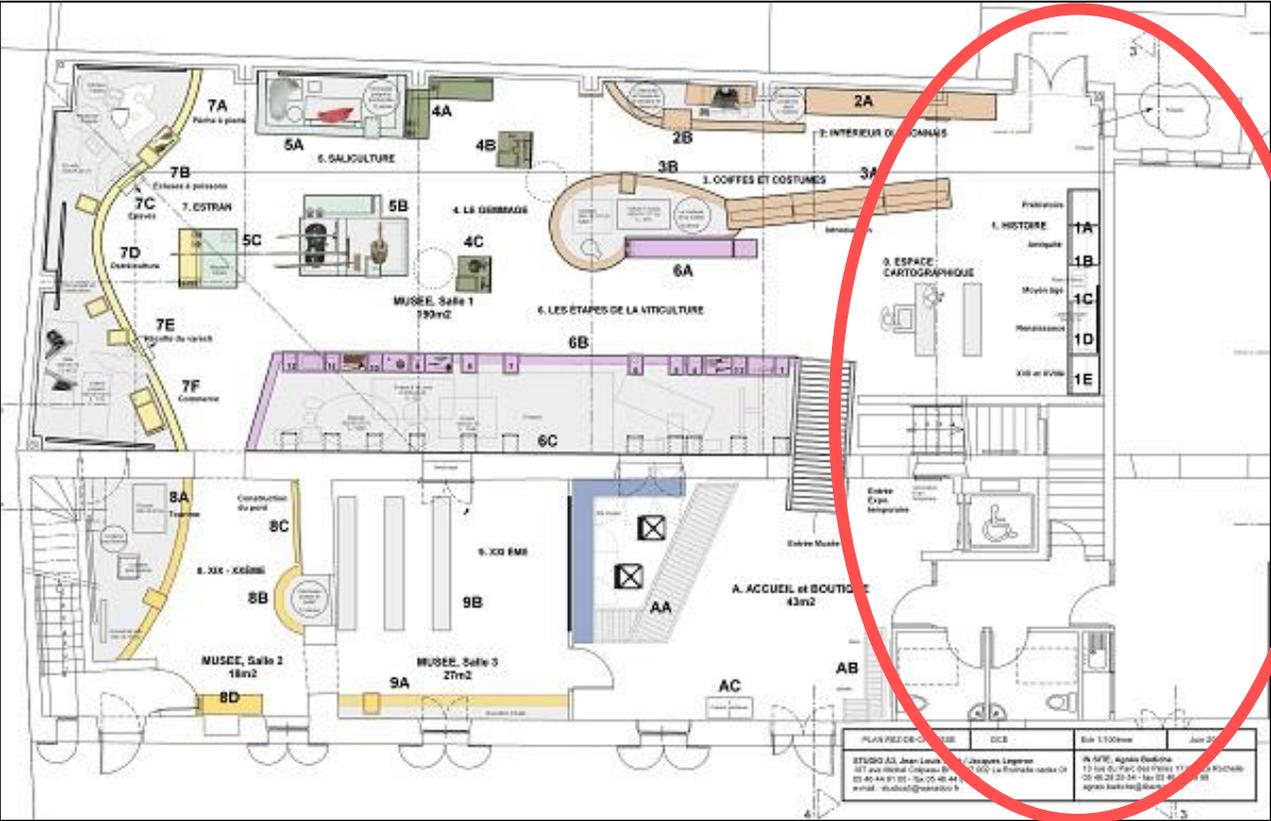


1^{er} étage

LE MUSÉE DEMAIN



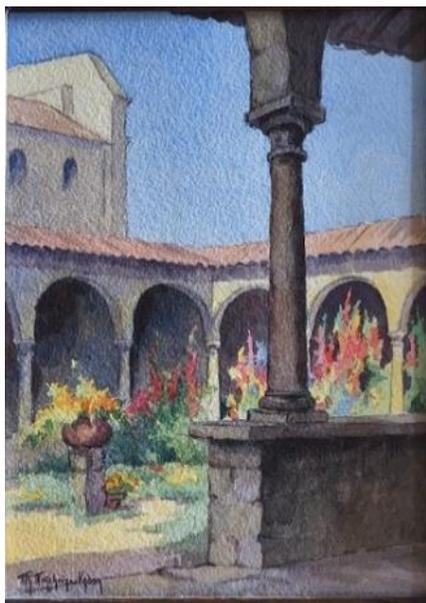
UN PARCOURS PERMANENT ÉLARGI AU RDC



PRÉSENTATION DE NOUVELLES COLLECTIONS



PRÉSENTATION DE NOUVELLES COLLECTIONS



LES AMBIANCES SCÉNOGRAPHIQUES

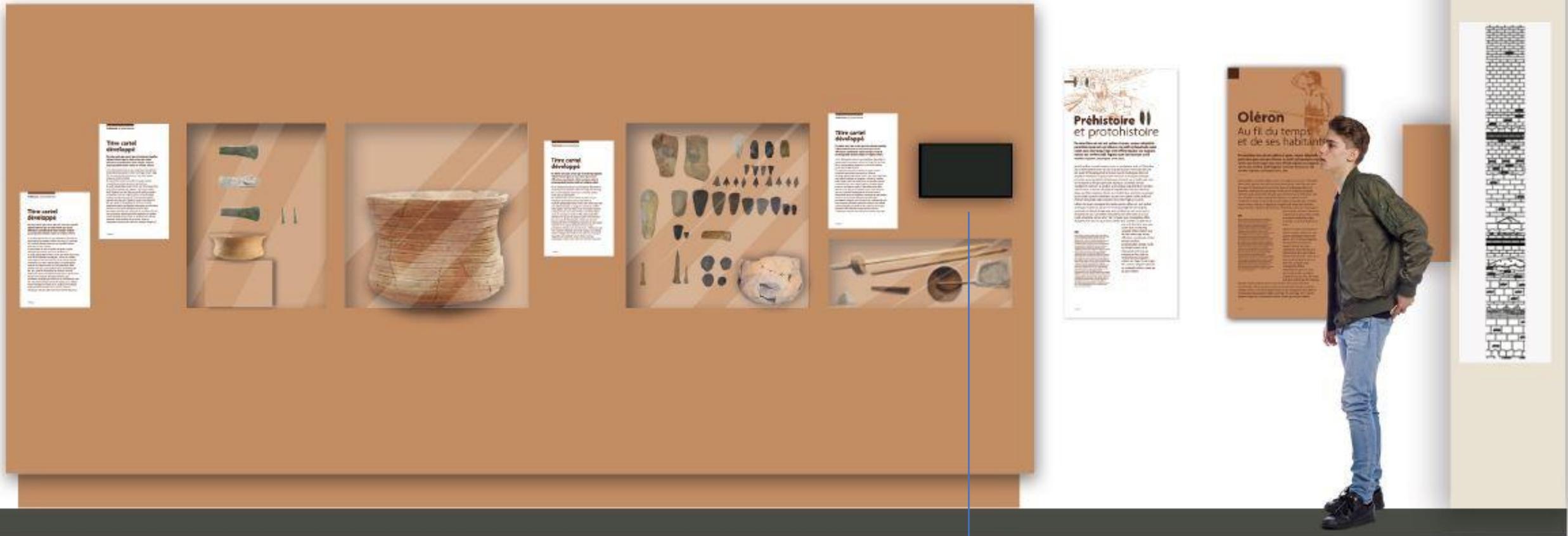


Odorama



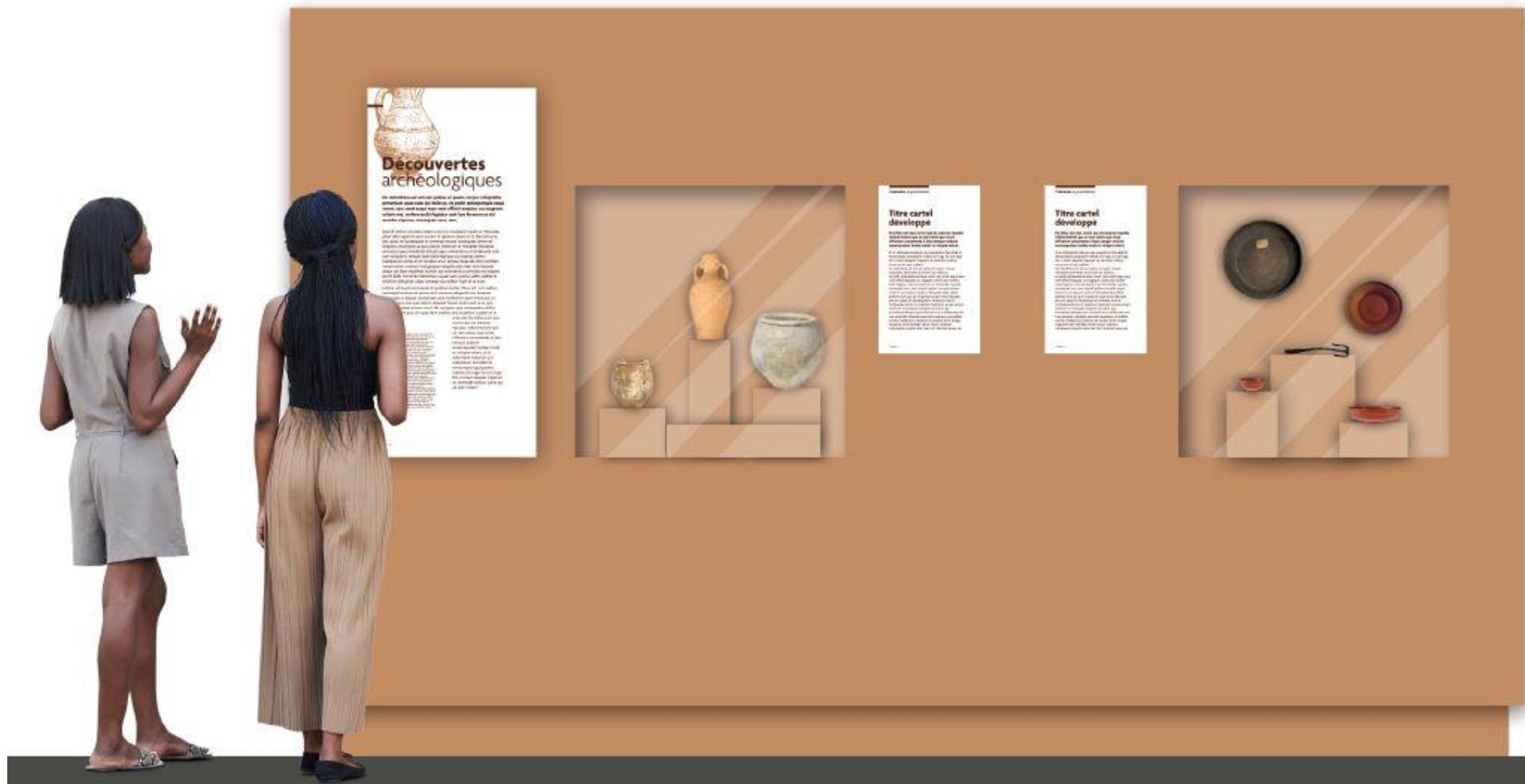
Dispositif sonore

LES AMBIANCES SCÉNOGRAPHIQUES



Film sur la fabrication des perles

LES AMBIANCES SCÉNOGRAPHIQUES



LES AMBIANCES SCÉNOGRAPHIQUES

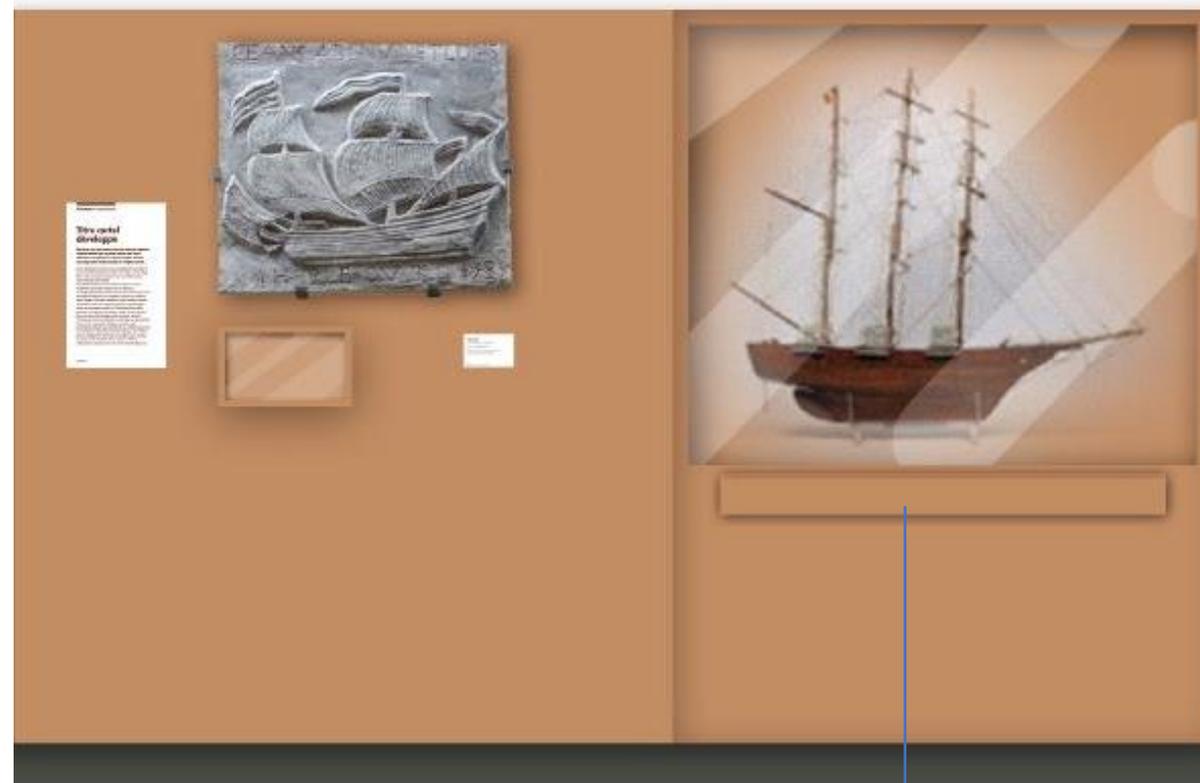


Volet mobile

Empreintes de sceau tactiles

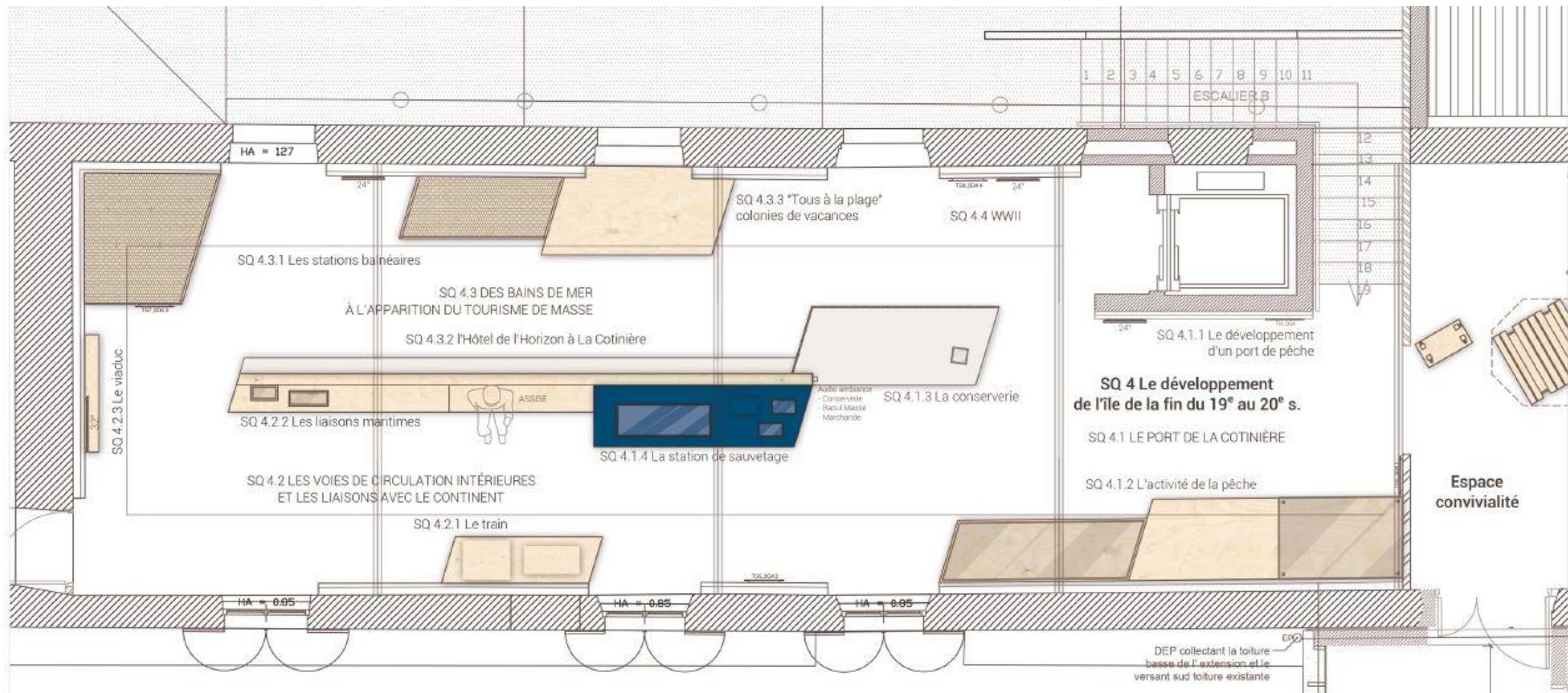
Film d'animation

LES AMBIANCES SCÉNOGRAPHIQUES

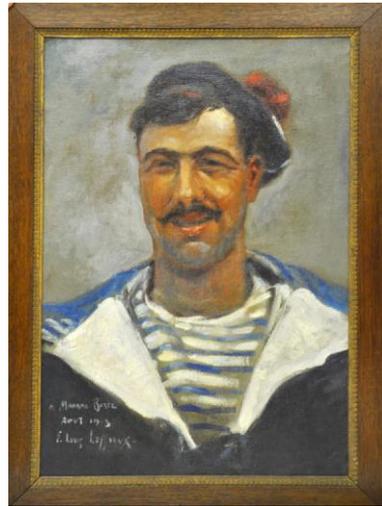


Tiroir coulissant

UN NOUVEAU PARCOURS PERMANENT AU 1^{ER} ÉTAGE



PRÉSENTATION DE NOUVELLES COLLECTIONS



PRÉSENTATION DE NOUVELLES COLLECTIONS



LES AMBIANCES SCÉNOGRAPHIQUES



Audios - témoignages d'Oléronais

LES AMBIANCES SCÉNOGRAPHIQUES



LES ÉTAPES DU PROJET

LES ÉTAPES RÉALISÉES

2023

Printemps : Concours maîtrise d'œuvre

Mi-décembre : choix du scénographe

2024

Fin janvier : rendu de l'Avant-Projet Sommaire (APS) architecture

Mai : rendu APS scénographie

Juillet : rendu de l'Avant-Projet Définitif (APD) architecture

Octobre : rendu de l'APD scénographie

ÉTUDES PRÉVUES

2024

Novembre : études PRO

Décembre : DCE

2025

Février-mars : dépôt du permis de construire

Mars-juin : consultation des entreprises + analyse des offres + négociation et désignation

CHANTIER À VENIR

2025

Septembre : démarrage des travaux pour une durée évaluée de 12 mois

2026

Septembre : réception travaux gros œuvres

Octobre : levée des réserves

2027

1^{er} trimestre : installation exposition permanente

2^e trimestre : montage exposition temporaire

Été Réouverture du musée

À retenir

Maîtrise d'œuvre architecture :
L'Atelier de l'île (Paris)

Maîtrise d'œuvre scénographie :
NÜUD (Lille) + graphiste
Géraldine Duranceau (Niort)

LE PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

Dépenses*			Financeurs	
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	Mission maîtrise d'œuvre	283 499 €	État / Ministère de la Culture	300 000 €
	Travaux	1 720 000 €	Région	400 000 €
	Mission maîtrise d'œuvre scénographie	45 766 €	Département / CD17	400 000 €
	Scénographie	172 163 €	Volet territorial des fonds EU -FEDER	200 000 €
			Autofinancement	921 428 €
	Sous-total assiette GAL	2 221 428 €	Sous-total assiette GAL	2 221 428 €



MUSÉE DE L'ÎLE D'OLÉRON

MERCI DE VOTRE
ATTENTION

Extension du musée de l'île d'Oléron

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Communauté de communes de l'île d'Oléron

Date dépôt pré demande : 22/07/2024

Coût total

2 221 428,00 €

Fond européen envisagé

90 000,00 € bien que 200 000 €
dans la pré-demande

Note obtenue

25,5/30

Membres en conflit d'intérêt:

PARENT Michel

SUEUR Christophe

BRECHKOFF Thibault

ROBILLARD Patrice

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action N°3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes

Objectif prioritaire 2 : Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

RESUME DE PROJET:

La communauté de communes de l'île d'Oléron est en charge du service musées et patrimoine et gère plusieurs sites culturels sur le territoire dont l'Ecomusée du marais salant, la Maison éco-paysanne et le Moulin de La Brée. Parmi ces équipements figure le musée de l'île d'Oléron. Bénéficiant de l'appellation « Musée de France », il rassemble un ensemble de collections incontournables pour découvrir l'histoire et le patrimoine oléronais. En plus de sa riche collection, l'établissement mène depuis son ouverture une programmation très dynamique d'expositions temporaires. La communauté de communes souhaite développer l'offre du musée en agrandissant sa surface par le biais d'une extension. Cet agrandissement a plusieurs objectifs : tout d'abord doubler la surface d'exposition temporaire en passant de 100 à 200 m² puis donner de l'ampleur au parcours permanent en ouvrant de nouvelles salles couvrant la période de la Préhistoire à l'Ancien régime, relocaliser l'atelier pédagogique au cœur du parcours d'exposition, créer un auditorium et enfin, améliorer l'accueil et la visibilité du musée.



Conformément à la décision prise par le GAL le 3 juillet 2024 de mettre sur liste d'attente tous les nouveaux dossiers déposés à partir du 4 juillet 2024 et éligibles aux fiches-actions FEDER de la stratégie, ce projet est en liste d'attente.

Extension du musée de l'île d'Oléron

Calendrier de réalisation : De décembre 2023 à été 2027

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels		
Dépenses retenues par le GAL	Mission maîtrise d'œuvre	283 499,00 €	État / Ministère de la Culture	300 000,00 €	14%
	Travaux	1 720 000,00 €	Région NA	400 000,00 €	20%
	Mission maîtrise d'œuvre scénographie	45 766,00 €	Département / CD17	400 000,00 €	20%
	Scénographie	172 163,00 €	FEDER	90 000,00 €	1%
			Autofinancement	1 031 428,00 €	45%
TOTAL		2 221 428,00 €	TOTAL	2 221 428,00 €	100%



Débat & vote

Extension du musée de l'île d'Oléron

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

25,5/30
85%

25,5/30
85%

4 4

5 5

5 5

2,5 2,5

9 9

x x

Dimension innovante / 5pts

Dimension partenariale / 5pts

Caractère structurant / 5pts

Caractère décisif de l'aide / 5pts

Dimension environnementale / 10pts

~~Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)~~

Note de la Jurisprudence

Note de Comité technique

Remarques comité technique en date du 10/03/2025:

Le Comité technique a salué ce projet d'extension du musée de l'île d'Oléron comme étant un beau projet, innovant et adapté au changement climatique.

Analyse selon la jurisprudence:

- **Dimension innovante** : L'innovation retenue semble pouvoir être organisationnelle du fait d'un partenariat solide avec la municipalité. La note proposée semble conforme à la proposition de jurisprudence
- **Dimension partenariale** : La note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère structurant** : La note proposée semble conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère décisif de l'aide** : La note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Dimension environnementale** : la note semble conforme à la proposition de jurisprudence.

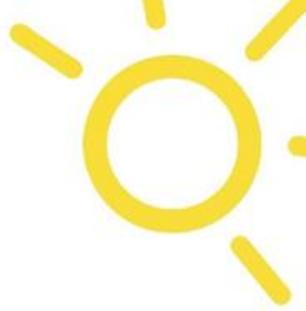
Validation de l'analyse proposée précédemment pour l'opération «Extension du musée de l'île d'Oléron » portée par la Communauté de communes de l'île d'Oléron



1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 12

Projets soumis au vote pour opportunité



Sous-territoire	Porteur de projet	Opérations	Heure
CARA	Destination Royan Atlantique	Parcours historique pour la découverte du patrimoine matériel, immatériel et naturel du pays Royannais	9h30
île d'oléron	GAEC Le champ des Alouettes	Paysan glacier : des sorbets aux plantes, fruits et légumes bio sur Oléron	9h55
CARO	17 et des Brouettes	Aménagement et équipement d'un point de massification	10h20
île d'Oléron	CCIO-RMPIO	Extension du musée de l'île d'Oléron	10h45
CARA	Commune Saint Augustin	Création d'une Maison des Assistantes Maternelles	11h10



Maison des Assistantes Maternelles

de
Saint-Augustin



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
L'Europe investit dans les zones rurales.



PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME

Liberté
Égalité
Fraternité



PRÉSENTATION



La commune de Saint-Augustin souhaite **développer sa politique d'accueil de la petite enfance** en créant une **Maison des Assistantes Maternelles**.

Il s'agirait de **diversifier l'offre d'accueil des enfants de 0 à 3 ans**, existante (assistantes maternelles à domicile) par la création d'une **structure collective**.



DYNAMISME



En centre ville
proche des commerces,
de la mairie, du pôle
médical...



Environnement boisé
pour un cadre agréable



École et aire de jeux
nouvellement équipée à
proximité immédiate



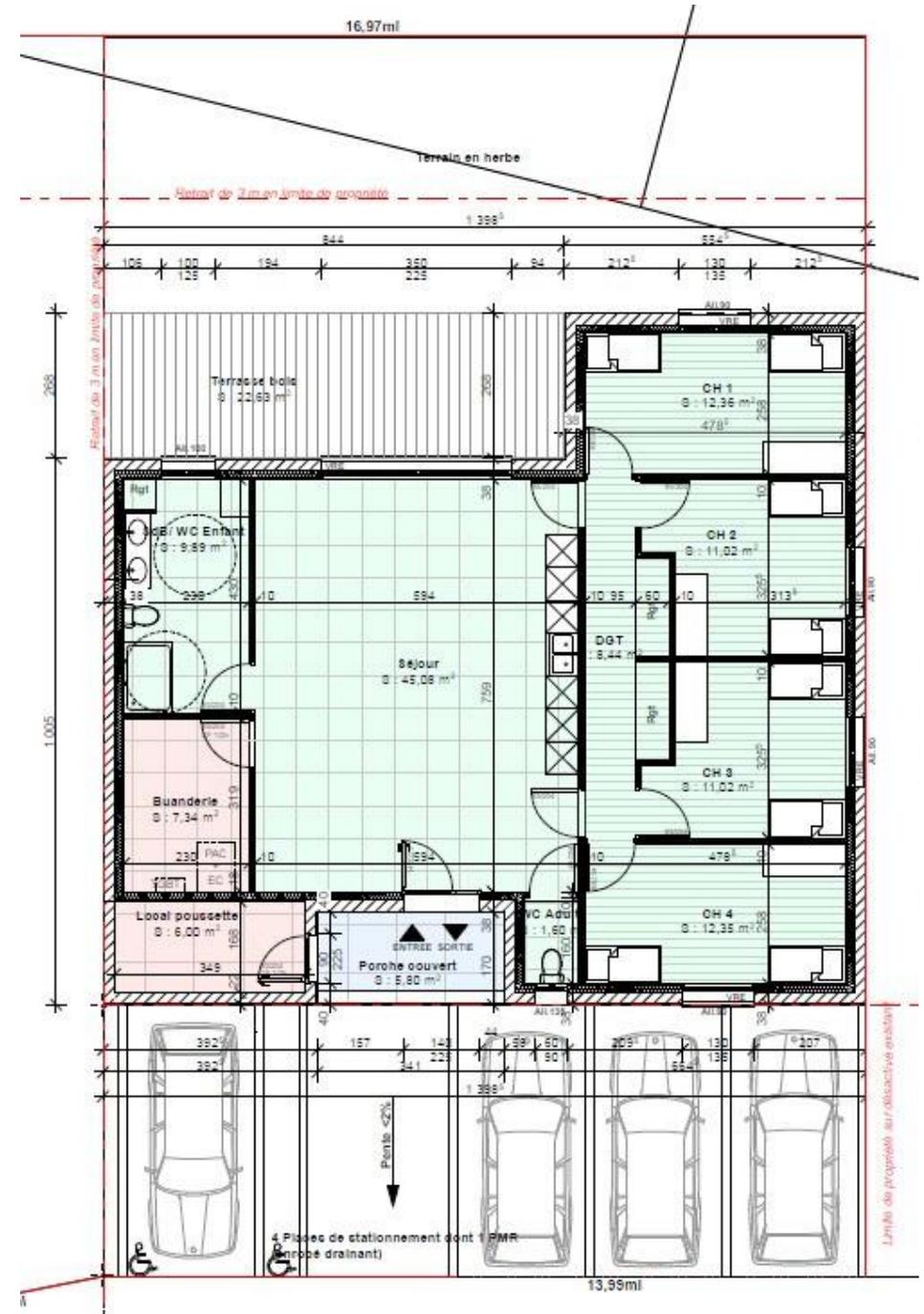


LE BÂTIMENT

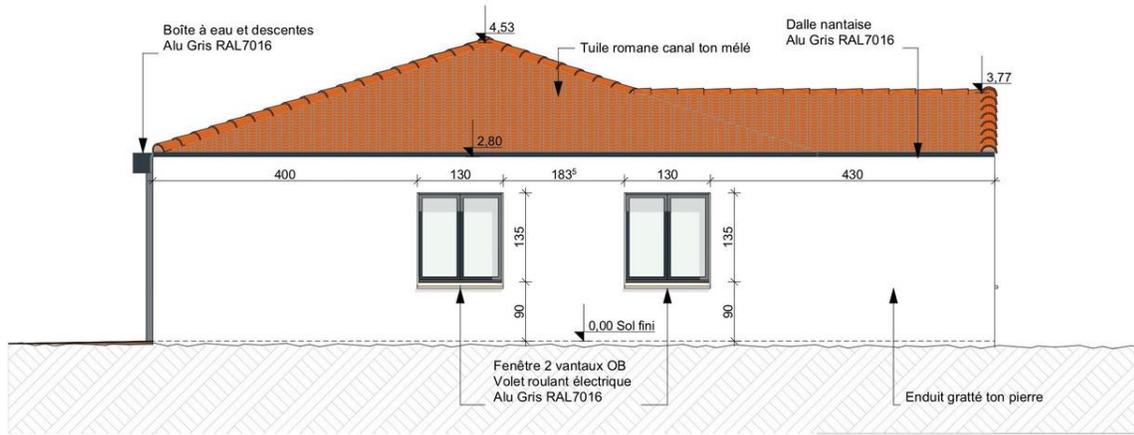


Architecture

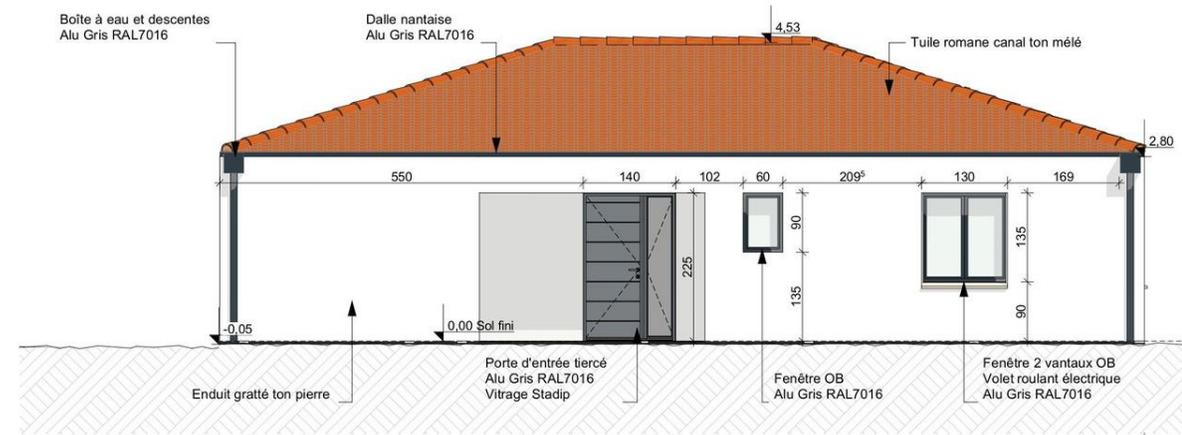
Technique de construction,
choix des matériaux,
déclinaison des espaces,



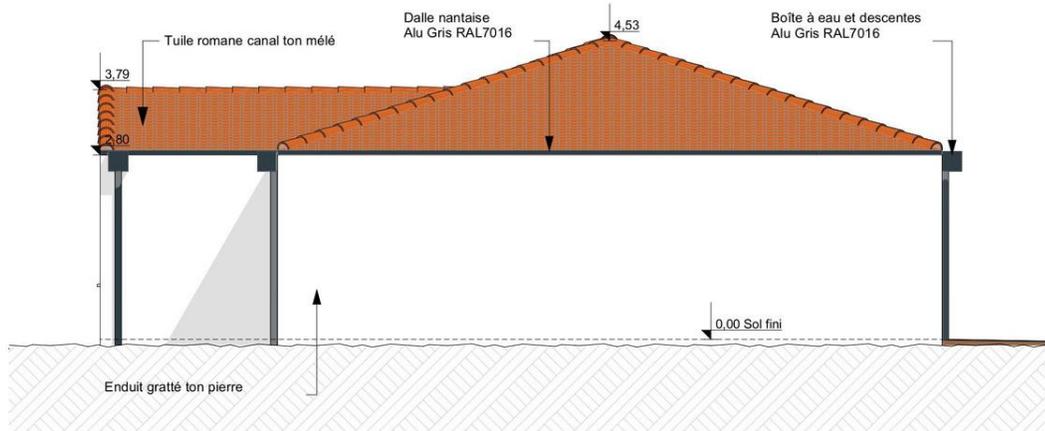
Façade Nord



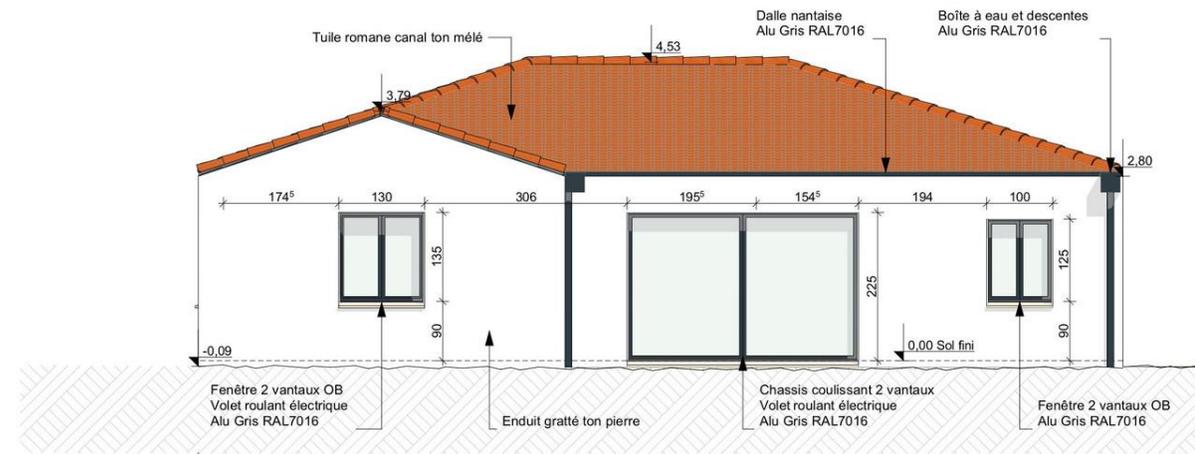
Façade Est



Façade Sud



Façade Ouest



LE BÂTIMENT



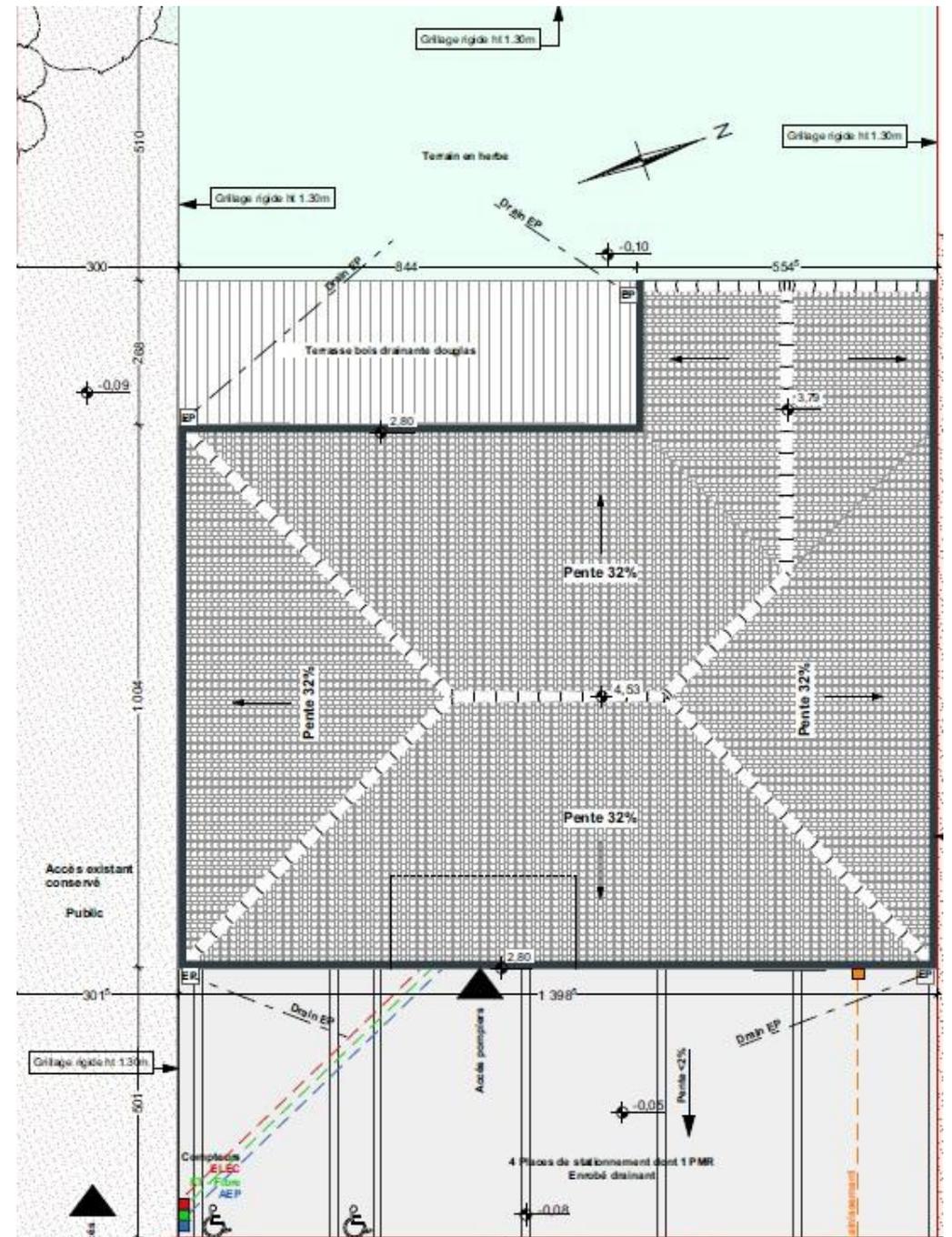
Architecture

Technique de construction, choix des matériaux, déclinaison des espaces,



Dimension environnementale

Parking drainant en pavés, jardin, récupérateurs d'eau, potager, PAC...



LES ASSISTANTES

MATERNELLES

« Les TOU'CHATOUT »



3 Assistantes Maternelles agréées

*Une 4ème rejoindra l'équipe en fin d'année
2025*



Cornet Christelle

Agréée depuis
11 ans



Laetitia Droineau

Agréée depuis
23 ans



Murielle Debias

Agréée depuis
20 ans



OBJECTIFS



Motricité :
Bouger et s'exprimer librement



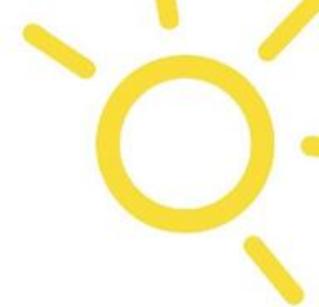
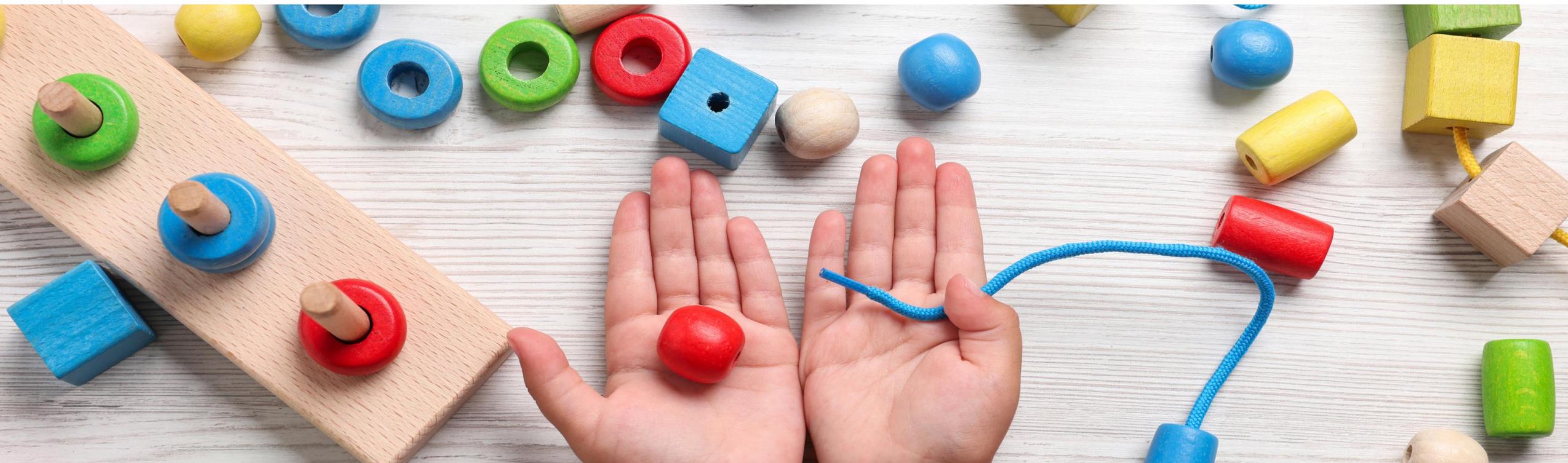
Éveil musical



jeux d'éveils et d'apprentissage



Activités manuelles



L'ACCUEIL DE L'ENFANT

LES GRANDES ÉTAPES :



Familiarisation de l'enfant

Rituels de l'enfant, comportements, endormissement...



Les repas

Les parents confectionnent les repas



L'éveil de l'enfant

Sorties, intervenants extérieurs, apprentissage...



Le sommeil

Horaires de coucher régulier et respect des besoins de chaque enfant



CONCLUSION

En guidant chaque enfant vers l'autonomie, l'éveil de ses sens, l'acquisition de la propreté et notion de respect, nous remplissons notre mission.

Nous, assistantes maternelles, mettrons toutes nos **compétences professionnelles** et nos méthodes de travail afin de vivre notre **passion commune pour la petite enfance**.



Merci pour votre attention

INTERVENANTES :

Gwennaëlle PROST, Maire de Saint-Augustin

Stéphanie SÉGUINOT, Adjointe au service enfance

Christelle CORNET, Assistante maternelle

Laetitia DROINEAU, Assistante maternelle



Création d'une Maison des Assistantes Maternelles

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Commune de Saint-Augustin

Date dépôt pré demande : 05/08/2024

Coût total

285 500,00 €

Fond européen envisagé

171 300,00 €

Note obtenue

20,5-21,5/30

Membres en conflit d'intérêt:

Pierre Bernard-Barthe

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action N°3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes

Objectif prioritaire 2 : Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

RESUME DE PROJET:

La commune de Saint-Augustin souhaite développer sa politique d'accueil de la petite enfance en créant une Maison des Assistantes Maternelles. Il s'agirait de diversifier l'offre d'accueil des enfants de 0 à 3 enfants existante (assistantes maternelles à domicile) par la création d'une structure collective. Ce format est de plus en plus prisé par les parents qui souhaitent que leurs petits soient en relation avec d'autres enfants dès leur plus jeune âge. Cette structure sera un lieu de vie où 4 assistantes maternelles se regrouperont

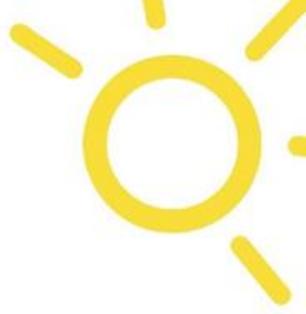
sous la forme associative. Le but est de créer un espace socialisant, sécurisant et bienveillant, adapté à 100% aux enfants et pratiquant les horaires atypiques. Cette Maison des Assistantes Maternelles sera le juste intermédiaire entre un accueil individuel des enfants à domicile et une crèche municipale. La commune n'a conventionné pour l'instant qu'avec 2 assistantes maternelles.

Conformément à la décision prise par le GAL le 3 juillet 2024 de mettre sur liste d'attente tous les nouveaux dossiers déposés à partir du 4 juillet 2024 et éligibles aux fiches-actions FEDER de la stratégie, ce projet est en liste d'attente.

Création d'une Maison des Assistantes Maternelles

Calendrier de réalisation : Du 15/09/2024 au 30/06/2025

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels		
Dépenses retenues par le GAL	Travaux	285 500,00 €	DETR	57 100,00 €	20%
			FEDER	171 300,00 €	60%
			Autofinancement	57 100,00 €	20%
TOTAL		285 500,00 €	TOTAL	285 500,00 €	100%



Débat & vote

Création d'une Maison des Assistantes Maternelles

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

21,5/30
72%

20,5/30
68%

<input type="radio"/> 3	<input type="checkbox"/> 3	Dimension innovante / 5pts	<input type="checkbox"/> Note de la Jurisprudence
<input type="radio"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	Dimension partenariale / 5pts	<input type="radio"/> Note de Comité technique
<input type="radio"/> 4	<input type="checkbox"/> 4	Caractère structurant / 5pts	
<input type="radio"/> 2,5	<input type="checkbox"/> 2,5	Caractère décisif de l'aide / 5pts	
<input type="radio"/> 7	<input type="checkbox"/> 7	Dimension environnementale / 10pts	
<input checked="" type="radio"/> x	<input checked="" type="checkbox"/> x	Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)	

Remarques comité technique en date du 27/05/2025:

RAS

Analyse selon la jurisprudence:

- **Dimension innovante** : L'innovation retenue semble pouvoir être organisationnelle du fait d'un partenariat solide avec la municipalité.
- **Dimension partenariale** : Le conditionnement du projet au partenariat entre l'association et la municipalité peut justifier la note de 5/5.
- **Caractère structurant** : La note proposée semble conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère décisif de l'aide** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Dimension environnementale** : la note semble conforme à la proposition de jurisprudence.

La note proposée par le comité technique pourrait être réévaluée à 21,5/30



Validation de l'analyse proposée précédemment pour l'opération « Création d'une Maison des Assistantes Maternelles » portée par la commune de Saint-Augustin

1. Oui
2. Non
3. Abstention

Reçus : 0

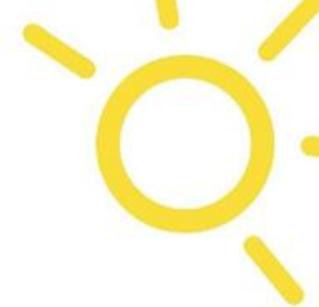


Les dates à venir

Réunions du GALIEC prévues:

Mardi 14 octobre matin

Décembre 2025 et/ou Janvier 2026



Rendez-vous à la ferme de Mam'Adiza pour la visite et le pique-nique:



Mam'Adiza, 7 bis Rue des Sauniers, 17600 Le Gua

